

Rapport de développement durable & d'activité 2018 à Orléans



éditos

Tous acteurs d'une ville durable, résiliente,



Fidèle à ses convictions profondes en matière de développement durable et déterminée à préserver l'avenir de notre planète, la Ville d'Orléans inscrit sa croissance dans le respect de l'environnement. Elle entend plus que jamais être dans le peloton de tête des grandes villes qui se sont engagées à atteindre, en 2030, les objectifs mondiaux en faveur du climat.

C'est pourquoi, l'activité 2018 d'Orléans est analysée à travers le prisme du développement durable.

Une ville verte **où il fait bon vivre**. Parce qu'Orléans, qui borde l'un des derniers fleuves sauvages d'Europe, veut préserver ce joyau naturel et son biotope en redonnant toute sa place au vivant au sein de la cité. Le Plan Biodiversité, la qualité de l'air constituent les pierres angulaires de notre politique écologique. La ville s'est ainsi engagée dans le développement des énergies renouvelables, utilisant, par exemple la géothermie pour la production de chaleur et de froid pour CO'MET. Les déplacements doux sont encouragés. Moins polluants, les bus électriques sont plébiscités et remplaceront d'ici 2024 la flotte actuelle, tout comme une navette fluviale qui fera bientôt partie intégrante du réseau des transports publics. Nos engagements pour la planète sont récompensés. Ainsi, le « label éco-réseau de chaleur » a été décerné pour les chaufferies biomasse de la ville.

Une ville **responsable et exemplaire**. Tous les services municipaux s'engagent pour une consommation maîtrisée. Les marchés publics donnent le ton en exigeant de nos fournisseurs toujours plus de clauses d'insertion, de dispositifs d'amélioration de l'efficacité énergétique, en dématérialisant toutes ses procédures... Les pratiques de tri se développent dans tous nos équipements publics et lors des grands événements organisés à Orléans. Les habitants sont invités à participer à la démarche à travers la fête du tri, le défi textile dans les écoles, l'utilisation de composteurs collectifs de quartier...

Une ville **solidaire et plus facile** qui n'oublie personne à tous les stades de sa vie. Parmi les nombreuses actions menées, le Service Prévention, Médiation et Réussite s'attache à détecter et prévenir les situations de fragilité chez les jeunes et leur apporte un soutien adapté. Le CCAS rompt l'isolement de nombreux aînés grâce à la multiplicité des animations qui leur sont proposées. Elle leur rend aussi hommage dans un très beau film « Un jour, tu vieilliras... », qui interroge chacun d'entre nous sur cette étape de notre vie. Le soutien aux plus démunis, mais aussi aux jeunes nous mobilise chaque jour. Sensibles au grave problème des violences conjugales, deux accueils « adresses refuges » ont ouvert leurs portes au sud et au nord de la Loire. La santé est au cœur de nos préoccupations et renforcer le maillage des maisons de santé, une priorité. Mieux vivre la ville c'est aussi offrir une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous nous attachons à l'intégrer dans nos aménagements et à sensibiliser la population à travers l'opération « Partageons la Ville ».

Orléans se fait toujours plus **belle et rayonnante** avec l'obtention de sa 4^e fleur, sa millième façade rénovée dans le centre-ville, 25 nouveaux aménagements de parcs, squares, aires de jeux, 80 projets d'amélioration de la circulation et du stationnement, la rénovation d'équipements culturels et sportifs que nous avons à cœur de conduire sous l'angle du développement durable. Mais aussi de nombreux projets que la Ville s'attache à co-construire avec les habitants et forces vives, comme CO'MET, le Centre Nautique de la Source, le futur pôle culturel à l'ouest d'Orléans. Nos ateliers ou réunions publiques de quartier vous invitent à vous exprimer.

Cette intense activité fait rayonner Orléans en France et à l'International où nous densifions nos échanges dans lesquels les sujets environnementaux tiennent une place essentielle. J'en suis d'autant plus fier que c'est avec vous, grâce à vous, que nous façonnons l'avenir et que nous bénéficions, à Orléans, d'une réelle qualité de vie.

*Construisons ensemble
notre avenir*

Olivier CARRÉ
Maire d'Orléans
Président d'Orléans Métropole

humaine et tournée vers le monde



Depuis plus de 15 ans notre collectivité est engagée à vos côtés dans une démarche proactive en matière de développement durable. Conscients des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et sanitaires, il nous semble primordial en tant que collectivité, de contribuer à l'ensemble des efforts, à l'instar du colibri, via des mesures et des actions concrètes sur notre territoire, afin d'accélérer cette transition écologique et de conjuguer fin de mois et fin du monde, progrès social et préservation de notre environnement.

Un **modèle sociétal et économique pérenne** doit être garant d'une bonne qualité de vie, préserver les ressources naturelles et vitales, le cadre de vie et la santé des générations actuelles et à venir. Il doit permettre de réduire les impacts du dérèglement climatique mais également de s'y préparer et de s'y adapter : on parle communément de « résilience territoriale ».

Dans ce **8^e rapport de développement durable et d'activité** construit autour de 7 grands axes qui déclinent à l'échelle locale les finalités du Sommet de la Terre de Rio de 1992 et prennent en compte les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU adoptés en 2015, le **caractère transversal de cette politique publique** prend tout son sens, c'est le fil conducteur de notre action municipale.

Vous constaterez que nous avons à cœur de co-construire une **ville solidaire et responsable** qui préserve les ressources sur son territoire ; développe la nature sous toutes ses formes et valorise ses bienfaits ; soit exemplaire dans ses pratiques au quotidien en matière d'achat, de production et de consommation ; favorise les énergies renouvelables, la mobilité douce et active contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et polluants à effet sanitaire ; améliore et facilite la vie de tous les habitants à tous les stades de leur vie ; sensibilise aux éco-gestes et ce dès le plus jeune âge...

Mais également une ville **durable et résiliente tournée vers l'avenir et le monde** qui conduit ses aménagements sous le prisme du développement durable ; encourage et accompagne les initiatives citoyennes ; se prépare aux risques majeurs et forme sa population dans ce sens (réserve communale de sécurité civile, système d'alerte de masse...); favorise les échanges, retours d'expérience et la solidarité internationale...

En un mot **une ville vertueuse à haut niveau de qualité de vie, qui vous ressemble et dont vous pouvez être fiers.**

Afin d'évaluer nos pratiques et notre contribution à l'atteinte de tous ces objectifs et mesurer dans le même temps notre impact sociétal sur notre territoire, nous travaillons avec **l'agence BIOM Attitude** qui a développé un indicateur, le « % BIOM ». Celui-ci **matérialise la performance d'une collectivité en prenant en compte les dépenses engagées par celle-ci en matière de développement durable** via une grille de notation. Après audit, nous avons obtenu **84 %** ce qui est un très bon résultat, gage de notre engagement de longue date en la matière. Mais nous ne relâchons pas nos efforts pour autant, dans un objectif d'amélioration continue et de transformation profonde de notre société grâce à vous et pour vous.

A handwritten signature in black ink, reading 'Stéphanie Anton'.

Stéphanie Anton
Adjointe au Maire,
chargée du Développement Durable

Sommaire

Chiffres clés.....	3
Faits marquants	4
La démarche BIOM.....	6



AXE 1

Lutter contre le dérèglement climatique	7
OBJECTIF 1 Poursuivre les actions du plan climat énergie territorial	8
OBJECTIF 2 Développer les énergies renouvelables.....	10
OBJECTIF 3 Développer la mobilité douce et inciter à privilégier les transports en commun ...	12
OBJECTIF 4 Économiser l'énergie sur le territoire	14



AXE 2

Préserver, promouvoir et développer la nature sous toutes ses formes	15
OBJECTIF 1 Mieux connaître pour mieux protéger	16
OBJECTIF 2 Gérer de manière écologique l'espace public.....	18
OBJECTIF 3 Accompagner les actions citoyennes pour développer la nature en ville.....	19



AXE 3

Produire et consommer responsable ou viser l'exemplarité.....	21
OBJECTIF 1 Pérenniser la charte des achats publics durables	22
OBJECTIF 2 Mieux traiter les déchets.....	23
OBJECTIF 3 Accompagner les démarches vertueuses	25
OBJECTIF 4 Viser l'exemplarité en matière de politique RH et accès à l'emploi.....	26

FOCUS ACTIVITÉ :
• Événements p24



AXE 4

Bien vivre sa vi(II)e.....	27
OBJECTIF 1 Favoriser la réussite des jeunes et de leur famille	28
OBJECTIF 2 Améliorer et faciliter la vie de tous les habitants	32
OBJECTIF 3 Préserver et améliorer le cadre de vie	36
OBJECTIF 4 Proposer une offre culturelle et événementielle pour tous les publics.....	39
OBJECTIF 5 Assurer la sécurité et la tranquillité publique.....	42

FOCUS ACTIVITÉ :
• Petite enfance p30
• Éducation p31
• Développement social ... p33
• Culture p41
• Sécurité et tranquillité publique p42



AXE 5

Promouvoir et préserver la solidarité.....	43
OBJECTIF 1 Privilégier la solidarité entre générations.....	44
OBJECTIF 2 Lutter contre l'exclusion.....	46
OBJECTIF 3 Soutenir la jeunesse.....	50

FOCUS ACTIVITÉ :
• Relations publiques et vie associative p 45
• Jeunesse et sports p51



AXE 6

Préparer l'avenir et devenir une ville résiliente	53
OBJECTIF 1 Prévenir les risques majeurs et préparer à la gestion de crise.....	54
OBJECTIF 2 Conduire les aménagements urbains sous l'angle du développement durable...57	
OBJECTIF 3 Préserver la ressource en eau et la rendre accessible à tous.....	58
OBJECTIF 4 Agir pour une meilleure qualité de l'air	60
OBJECTIF 5 Faciliter la vie des habitants, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes et le numérique	62
OBJECTIF 6 Étendre la coopération internationale en matière de développement durable...66	

FOCUS ACTIVITÉ :
• Vie des quartiers p63
• Accueil état civil p 65



AXE 7

Se donner les moyens de ses ambitions	67
Rapport financier.....	68
Organigramme.....	74

Chiffres clés



GAZ À EFFET DE SERRE

-13,5 %

par rapport à 2006 avec la mise en service des deux chaufferies biomasse, le raccordement de bâtiments au réseau de chauffage urbain, des travaux d'isolation et des actions sur la mobilité



NATURE EN VILLE

23 sites

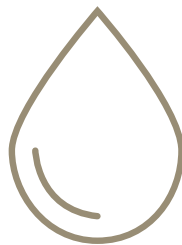
ciblés pour des inventaires naturalistes



MOBILITÉ ALTERNATIVE

36 millions de voyages

réalisés sur le réseau :
23 millions avec le tram
et 13 millions avec le bus
(+ 3,3% par rapport à 2017)



EAU POTABLE

100%

de conformité bactériologique et
99,5 % de conformité physico-chimique

Faits marquants

○ NATURE EN VILLE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie biodiversité, un plan de développement de la nature en ville a été élaboré en 2018 à partir d'un diagnostic de toutes les composantes de la nature en ville, et plus particulièrement des atouts « naturels » de chaque quartier d'Orléans.

○ ORLÉANS VILLE FLEURIE

Après avoir obtenu 3 fleurs en 2017, Orléans a obtenu le label 4 fleurs au concours des Villes et Villages fleuris, le plus haut niveau du label. Cette distinction souligne le niveau d'exigence de la politique environnementale et d'embellissement de la Ville ainsi que le travail fourni par les équipes municipales, leur savoir-faire pour améliorer le cadre de vie des habitants.



○ 2^E ÉDITION « CULTIVONS NOTRE VILLE »

Lancé par la Mairie en 2018, le 2^e appel à projet « Cultivons notre ville », doté d'un budget de 50000€ a permis de retenir quatre projets portant sur la végétalisation et l'animation de l'espace public qui seront mis en œuvre en 2019.



○ JOURNÉES ENVIRONNEMENT SANTÉ

Événement phare de la rentrée, les Journées Environnement Santé ont accueilli les Orléanais, le 15 septembre 2018, sur le thème « venez prendre l'air à Orléans ». Animations, ateliers pratiques, mini conférences et déambulations musicales ont permis de sensibiliser le grand public sur la qualité de l'air, extérieur et intérieur. La 2^e édition des « Foulées vertes kids » était associée aux Journées : une course d'épreuves sportives, ludiques et solidaires qui a accueilli 300 enfants de 5 à 14 ans, sur des parcours adaptés à leur âge.



○ DES RÉSEAUX DE CHALEUR EXEMPLAIRES

Le 4 décembre 2018, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont été récompensées par le label éco-réseau de chaleur remis par l'Association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de froid et de l'environnement (AMORCE).

○ « UN JOUR, TU VIEILLIRAS... »

Pour sensibiliser le plus grand nombre au risque d'isolement dans lequel peuvent se trouver les personnes âgées et favoriser le débat sur ce sujet, le CCAS de la Ville d'Orléans a produit un film long métrage, écrit et réalisé par Édouard Carrion « Un jour, tu vieilliras... ».





○ PARTAGEONS LA VILLE

Un événement organisé par la Ville d'Orléans pour sensibiliser les Orléanais à l'accessibilité des espaces publics aux personnes en situation de handicap. Des parcours en ville ont été proposés en fauteuil roulant, avec un casque anti-bruit ou un masque de vue... Une piqûre de rappel pour éviter les négligences ou les incivilités.

○ LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SE RENOUVELLE

C'est sur un bilan positif que s'est terminé le mandat du conseil municipal des jeunes en juin. Un nouveau conseil de 50 membres a été élu par les collégiens en 5^e et en 4^e au début du mois d'octobre.



○ L'ÉCO-QUARTIER DES GROUES SOUS LE SIGNE DE LA CONCERTATION

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement de la Zac des Groues, la Ville d'Orléans laisse une large place à la concertation et à la co-construction avec les habitants. Ainsi, des ateliers ont été organisés en fin d'année sur des thématiques clés : desserte et circulation, identité du quartier et définition de l'équipement public, nature et environnement et qualité de l'habitat.



○ ET DE 1 000

La 1000^e façade rénovée en centre-ville grâce au soutien financier de la Mairie d'Orléans a été « inaugurée » en 2018. Ce programme d'aide aux particuliers illustre la volonté politique de la Ville d'embellir le centre-ville et d'améliorer le cadre de vie des Orléanais et des visiteurs.



○ LE DOSSIER CO'MET SE CONSOLIDE

Le projet CO'Met, complexe composé d'une grande salle sportive, d'un centre des congrès et d'un parc des expositions se précise, avec en 2018 la signature du marché avec les architectes, le lancement des premiers travaux aux alentours et le dépôt des autorisations administratives en fin d'année.



© Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest, Jacques Ferrier Architectures, Chaix et Morel, Populous, agence TER, Sanik

○ LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES CULTURELS VOIENT VERT

C'est sur le thème du végétal que les établissements et services culturels de la Ville d'Orléans se sont mobilisés en 2018 afin de valoriser les collections patrimoniales, la création artistique et le développement des connaissances. À cet effet, un parcours culturel et artistique a été conçu pour chaque semestre de l'année 2018 et présenté au public par une brochure, des annonces sur internet et les réseaux sociaux.

○ UNE NOUVELLE PAGE WEB POUR LA PETITE ENFANCE

La rubrique « petite enfance » du site Internet a été totalement revue pour répondre aux besoins des familles et permettre d'enregistrer les demandes d'inscription par voie dématérialisée. Une action mise en œuvre dans le cadre de la démarche « innovation en faveur du service rendu à l'habitant » en collaboration avec l'association Nekoé, cluster spécialisé dans l'innovation par les services.



La démarche BIOM

La Ville d'Orléans s'est engagée en 2018 dans la démarche BIOM Attitude, reconnue solution COP21 et proposée par l'agence indépendante du même nom. Similaire à la démarche RSE des entreprises, celle-ci est destinée à mesurer l'impact sociétal des actions engagées par la collectivité pour son territoire pour lui permettre d'évaluer dans le temps et de valoriser sa contribution aux enjeux du développement durable, qu'ils soient sociaux, environnementaux et économiques.

Déclinée en quatre phases, la démarche BIOM Attitude permet de calculer la contribution au territoire de la collectivité et de ses satellites : le % Biom de la collectivité. Elle permet également d'identifier

les bonnes pratiques pour les déployer et de renforcer l'engagement de la collectivité pour le développement durable, par exemple dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets mais aussi à travers sa politique d'achats ou son organisation.

En 2018, la collectivité a mis en place son comité de pilotage, a construit sa grille de référentiel et réalisé sa première évaluation : le % de BIOM obtenu par la collectivité atteint les 84% alors que la moyenne des collectivités évaluées se situe à 73%.

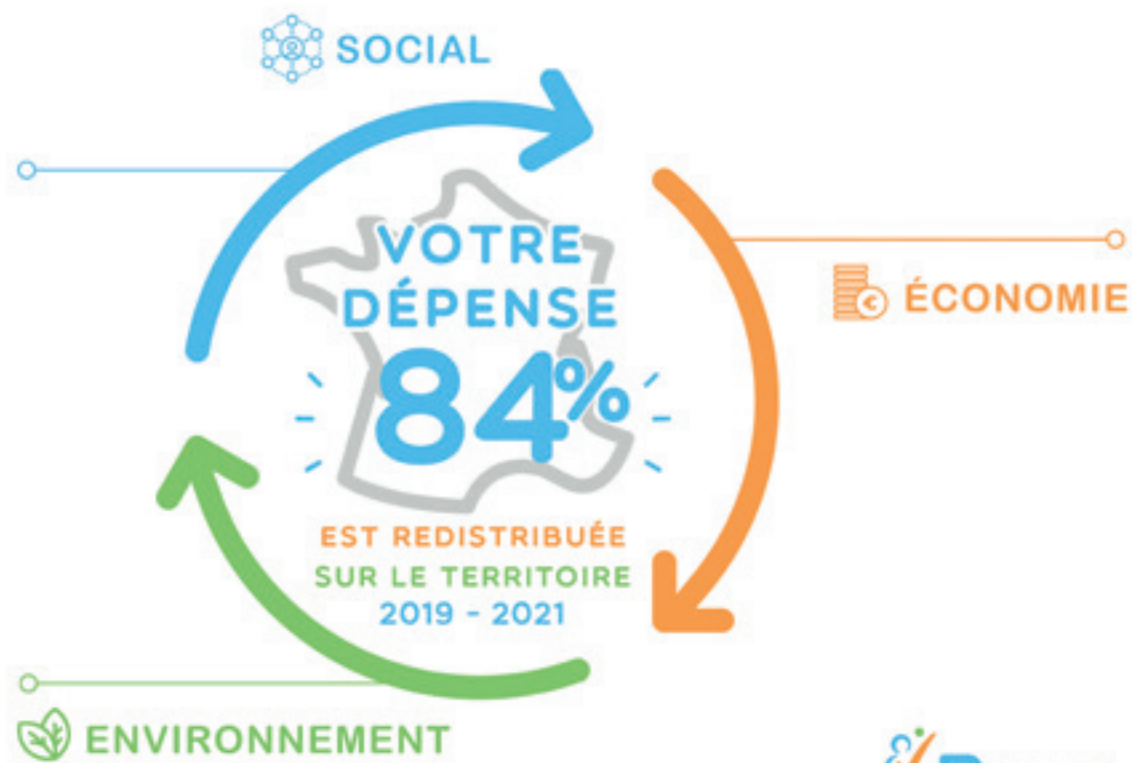
Il représente l'efficacité de la Ville d'Orléans à soutenir l'économie et la qualité de vie du territoire à hauteur de 84% avec une redistribution de son budget au profit de l'emploi et du développement durable.

84 %
CORRESPOND À :

1 910
emplois directs concernés
sur le territoire

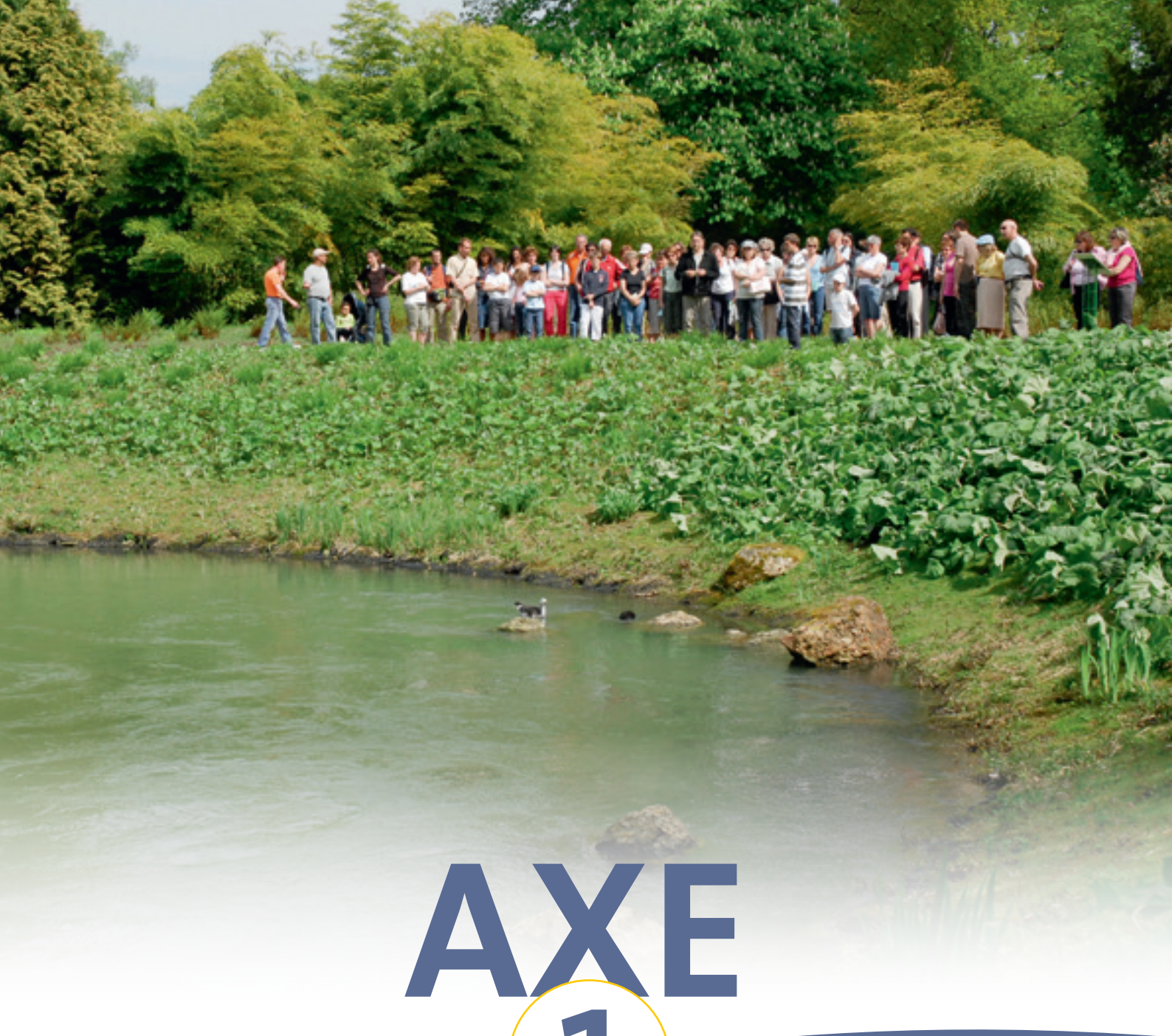
49 %
du budget redistribués
aux fournisseurs locaux

99 %
du budget redistribués
dans l'économie française



Données extraites de la comptabilité de la collectivité: exercice de référence 2018





AXE

1

Lutter contre le
dérèglement
climatique

OBJECTIF 1

Poursuivre les actions du plan climat énergie territorial (PCET)

BILAN CARBONE « PATRIMOINE ET SERVICE »

En 2018, la Ville d'Orléans a réalisé son second Bilan Carbone® « Patrimoine et services » sur les données 2016. Développée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la méthodologie Bilan Carbone® permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité (production d'énergie, déplacements des agents et des usagers des services publics, déchets...) et au patrimoine de la collectivité. Le Bilan Carbone® éclaire sur le chemin parcouru et encore à parcourir par la collectivité pour lutter contre le changement climatique. Ainsi il met en évidence la contribution à la réduction des GES émis par la collectivité grâce à la mise en place des deux chaufferies biomasse au nord et au sud de la ville. Mais il incite également à poursuivre et à amplifier la politique d'exemplarité en matière de rénovations du patrimoine public et de constructions performantes : écoles et crèches, mairies, musées, bibliothèques, centres aérés, CCAS...

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

Afin de sensibiliser les plus jeunes au développement durable, la Ville d'Orléans soutient l'élaboration d'agendas 21 dans les écoles. Cette démarche vise à mobiliser tous les acteurs de l'école (enfants, enseignants, personnel d'accompagnement, parents, restauration scolaire, animateurs périsco-

lares...), pour définir des actions à mettre en pratique en faveur de l'environnement et du mieux vivre ensemble, à l'échelle de l'établissement.

Ainsi, 2018 a vu la réalisation de deux nouveaux agendas 21 scolaires dans les écoles du Jardin des Plantes et Bénédicte Maréchal dans le quartier Saint Marceau sur l'année scolaire 2017/2018 ainsi que la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions des deux agendas 21 élaborés en 2016/2017 dans les écoles des Guernazelles et du Nécotin.

La Mairie s'engage financièrement dans la construction de ces agendas 21 scolaires en proposant à l'école d'être accompagnée techniquement, pour leur réalisation, par l'association Loiret Nature Environnement. Lors de la rentrée 2018/2019, trois écoles se sont inscrites au projet d'agenda 21 scolaires : les écoles Louis Guilloux, Louise Michel et Châtelet, ces deux dernières étant, pour la première fois, des maternelles.

ET DEMAIN ?

- Mise en œuvre des agendas 21 dans de nouvelles écoles.
- Labellisation des écoles primaires « éco-responsables » (label E32 ou Éco-école) en lien avec l'Éducation nationale et mise en réseau des écoles engagées dans la démarche.



PRENDRE L'AIR

C'est sur le thème « venez prendre l'air à Orléans » qu'ont été organisées les Journées environnement santé le 15 septembre 2018. Une thématique choisie en écho avec la journée nationale de la qualité de l'air, le 3^e mercredi de septembre. Fusion des Journées santé et des Journées développement durable, les Journées environnement santé sont un moment de rencontre pédagogique et de sensibilisation du public favorisant une approche intégrée de santé environnementale. Un « village de l'air », animé par la Mairie d'Orléans, Orléans Métropole et leurs partenaires a proposé, place du Martroi, des ateliers pratiques, des mini-conférences ou encore des déambulations musicales.





LES JOURNÉES ENVIRONNEMENT SANTÉ

19

partenaires présents au Village de l'air

Près de

6 000

visiteurs

Le thème de la qualité de l'air a aussi été mis en valeur par les librairies orléanaises et a fait l'objet d'une conférence dans le cadre des Rendez-vous de la santé sur le lien entre pollution et allergies, animée par deux docteurs du CHR d'Orléans. Enfin, trois visites ont permis de découvrir les stations de mesure de Lig'Air, l'appartement pédagogique sur les éco-gestes de l'Aidaphi et la chaufferie biomasse de la Société orléanaise de distribution de chaleur. En ouverture de la manifestation au parc Pasteur, la seconde édition des « Foulées vertes kids » a accueilli 300 enfants de 5 à 14 ans pour un parcours collaboratif semé d'épreuves sportives et ludiques.



TOUT SAVOIR SUR LES ÉCO-GESTES

En mars 2018, les résidences de l'Orléanais, OPH d'Orléans Métropole ont lancé CLEO, un programme de sensibilisation et de formation aux économies d'énergie, d'eau et de déchets, grâce à des éco-gestes. Une façon ludique pour les locataires de ces logements de consommer mieux et moins.

LA PISCINE ÉPHÉMÈRE EN BASSIN NORDIQUE

Les bassins nordiques (extérieur) sont reconnus pour être moins énergivores avec un gain de chauffage attendu. La piscine éphémère de La Source ayant ouvert il y a un an, le chiffrage de comparaison est en attente.



OBJECTIF 2

Développer les énergies renouvelables



UNE EXPÉRIMENTATION DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE QUI SE DÉPLOIE

L'expérimentation de l'**hydrolienne sur la Loire** s'est terminée en juin 2018. Testée pendant quatre ans par la société Hydroquest, avec l'aide de la Ville d'Orléans, elle a permis de démontrer sa capacité à produire de l'énergie renouvelable, en alimentant une soixantaine de foyers. En effet, l'expérimentation a permis de mettre en évidence le fait que les hydroliennes constituent le mode de production le moins impactant parmi les différentes technologies de production d'énergie renouvelable. Une bonne acclimatation de la faune à proximité de la barge a pu être remarquée, malgré la sensibilité du fleuve. Cette hydrolienne a été la première en France à être raccordée au réseau électrique français. Il s'agit de la première machine à alimenter des foyers en électricité grâce à l'énergie cinétique de l'eau.

Si son implantation n'est pas possible à Orléans du fait du classement du site en zone Natura 2000, l'hydrolienne se développe depuis sur d'autres fleuves, comme le Rhône et à l'international.

LE LAB'O A DEUX ANS



Ouvert en 2016 pour offrir aux créateurs d'entreprises innovantes ou numériques un environnement propice à leur développement, le Lab'O a désormais trouvé sa place parmi les acteurs de l'économie de l'Orléanais. Avec plus de 100 résidents depuis son ouverture, le Lab'O est bien plus qu'une pépinière d'entreprises, avec des salles de réunions, des espaces d'échanges et des outils à la disposition des entreprises. Un pari réussi dans un bâtiment rénové avec le souci de la performance énergétique et du développement durable.

Parmi les travaux réalisés en 2018 figure la fin de la première phase de l'aménagement **des parkings en evergreen, dalles de gazon qui permettent de favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales** et de stabiliser les parkings.

CO'MET

Les travaux de préparation de l'équipement CO'Met se sont poursuivis en 2018, avec le choix des lauréats et la signature du marché en janvier, le lancement des premiers travaux d'aménagement aux alentours en mai et le dépôt du permis de construire et d'aménager en octobre. Ce projet d'équipement ambitieux rassemblera une salle de sport, un palais des congrès et un parc des expositions, à proximité du Zénith qui bénéficiera également de travaux de modernisation. Totalement modulable, cet équipement pourra accueillir simultanément plusieurs événements, qu'ils soient d'envergure nationale ou internationale. Parmi les préoccupations qui ont guidé les choix architecturaux des élus, figure la performance énergétique du bâtiment et l'utilisation d'énergies renouvelables.

Ainsi, la solution retenue pour **la production de chaleur et de froid dans les bâtiments est la géothermie sur eau de nappe associée à deux chaudières gaz et des panneaux photovoltaïques**. Une solution qui constitue un compromis entre la consommation d'énergie primaire et l'émission de polluants, et qui permet d'atteindre les objectifs énergétiques ambitieux fixés au programme.



LABEL ÉCO-RÉSEAU DE CHALEUR

Obtenu en fin d'année par Orléans Métropole et la Ville d'Orléans à l'occasion de la Semaine de la chaleur renouvelable, **le label éco-réseau de chaleur souligne l'exemplarité des réseaux de chaleur installés sur le territoire** d'après plusieurs critères :

- La performance environnementale.
- L'aspect économique avec des tarifs compétitifs par rapport aux solutions de référence (gaz collectif, pompes à chaleur,...).
- La dimension sociale, avec la mise en place d'une instance de dialogue avec les abonnés et les usagers.

Ces réseaux de chaleur sont des services publics dont la gestion a été confiée à des concessionnaires dans le cadre de délégations de service public. Ces structures permettent de chauffer et de produire l'eau chaude sanitaire pour l'équivalent de 20 000 logements. D'importants investissements, portés par les concessionnaires à hauteur de près de 100 millions d'euros, ont permis de mettre en place entre 2012 et 2015 des unités de production de chaleur à



partir de bois, qui délivrent désormais une énergie majoritairement renouvelable aux abonnés, et plus compétitive économiquement.

Par ailleurs, ces réseaux alimentent la nouvelle installation de chauffage de la piscine Éphémère.



DE NOUVEAUX RACCORDEMENTS DE BÂTIMENTS AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

En 2018, deux bâtiments ont été raccordés aux réseaux de chaleur, la Reine Blanche et la Caisse d'Épargne. Depuis la mise en service des chaufferies bois, 26 bâtiments ou ensembles de bâtiments ont bénéficié d'un raccordement aux réseaux de chauffage urbain de la ville. On retrouve 8 bâtiments d'administration, 6 bâtiments d'enseignement, 2 bâtiments sportifs, 2 bâtiments de santé, 5 bâtiments de logement et 3 bâtiments d'activité tertiaire.



OBJECTIF 3

Développer la mobilité douce et inciter à privilégier les transports en commun



LIAISON CYCLABLE ENTRE LA MÉDIATHÈQUE ET LES BORDS DE LOIRE :

75 K€

FRÉQUENTATION DU RÉSEAU TRAM ET BUS :

36

millions de voyages réalisés sur le réseau :

23

millions avec le tram

13

millions avec le bus

+10

millions de voyages depuis 2012 grâce à une adaptation de l'offre

+3,3 %

par rapport à 2017, répartis de façon homogène entre le tram et le bus

PRIORITÉ AUX DÉPLACEMENTS DOUX

Dans le cadre du plan de développement du réseau de pistes cyclables sur le territoire, **un nouvel itinéraire cyclable a été aménagé en 2018 sur les boulevards Rocheplatte et Jean-Jaurès**. Réalisé à la demande des conseils consultatifs des quartiers Ouest et Centre-ville, il permet de relier le quai Saint-Laurent à la médiathèque. Un aménagement qui répond à la fois à un objectif touristique en lien avec la Loire à vélo, mais aussi qui encourage l'utilisation du vélo pour les trajets « domicile-travail ».

De même, des pistes cyclables ont été créées le long de la RD 2020 Sud entre le pont Joffre et Candolle. Durant l'été 2018, la zone de limitation à 30 km/heure a été généralisée à l'ensemble des voies de l'intramails afin d'apaiser la circulation dans ce périmètre très fréquenté par les piétons et cyclistes. En parallèle a été créé un double

sens cyclable dans la majorité des voies à sens unique et une signalétique spécifique a été posée aux entrées de la zone pour avertir les automobilistes, accompagnée d'un renfort du marquage au sol pour conforter les cyclistes.





FACILITER LA RECHERCHE DE STATIONNEMENT

L'expérimentation permettant avec l'application Parking Map, de connaître en temps réel des places disponibles a été poursuivie en 2018 dans certaines rues du quartier gare et élargie dans l'hyper centre aux rues commerçantes au sud de la rue Jeanne d'Arc. Une expérimentation mise en œuvre par Orléans Métropole qui vise à **fluidifier la circulation dans le quartier en limitant le temps de recherche** d'une place et par la même occasion à limiter les émissions de polluants.

ET DEMAIN ?

Premier déploiement du stationnement connecté « Parking Map » prévu pour la rentrée 2019. Le système permettra à la collectivité de disposer d'un véritable observatoire du stationnement.

TRANSPORT FLUVIAL

Pendant l'été, le **Batoloire** a permis de transporter 1 010 passagers du centre-ville à l'Île Charlemagne et au futur Parc de Loire. Cette navette fluviale a été mise en place par Orléans Métropole et la prestation confiée à l'association Merci la Loire. Elle a assuré trois trajets par jour du 23 juin au 26 août (soit 29 jours de fonctionnement), les mercredis, samedis et dimanches, jours fériés compris, en proposant quatre points d'embarquement différents, entre la rive droite et la rive gauche du fleuve. Un bon moyen de retrouver la Loire et même à vélo puisque la navette a transporté 84 vélos.

ET DEMAIN ?

Intégration de la navette fluviale dans l'offre du réseau TAO.



OBJECTIF 4

Économiser l'énergie sur le territoire

« LE JOUR DE LA NUIT »

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Environnement, la Ville d'Orléans a participé à la 10^e édition du Jour de la nuit, le 13 octobre 2018. Cette manifestation nationale annuelle vise à **sensibiliser la population aux impacts de la pollution lumineuse sur l'environnement nocturne**, le ciel étoilé et la santé humaine. Ainsi, une balade en bord de Loire a été organisée en partenariat avec l'association Loiret Nature Environnement. Elle a permis de faire comprendre les conséquences de la pollution lumineuse sur la faune et la flore et d'aller à la découverte des oiseaux et des mammifères actifs au crépuscule.



OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour optimiser la consommation d'énergie liée à l'éclairage public, **une expérimentation a été menée sur l'adaptation des horaires d'allumage de l'éclairage public** du 1er avril au 31 octobre, avec l'extinction un quart d'heure plus tôt le matin et l'allumage un quart d'heure plus tard le soir. L'expérimentation est reconduite en 2019 en ajustant les horaires en fonction des usages.

Par ailleurs, de nouvelles décorations de Noël ont été installées sur les arbres des mails, avec des **guirlandes équipées de LED**, dont la consommation électrique est faible. 44 arbres ont ainsi été illuminés sur les mails avec sur chacun plusieurs guirlandes, ne consommant au total que 150 € d'électricité par an.

Depuis 2018, la gestion de l'éclairage public est assurée par Orléans Métropole.

Dans la même démarche d'économie d'énergie, le **Musée des Beaux-Arts renouvelle également son éclairage et installe progressivement des ampoules LED** : 60 % des ampoules sont désormais des LED.

50

participants à la balade
en bord de Loire organisée
dans le cadre du « Jour de la nuit »





AXE

2

Préserver, promouvoir
et développer la nature
sous toutes ses formes

axe 2

Préserver,
promouvoir
et développer
la nature
sous toutes
ses formes

OBJECTIF 1

Mieux connaître pour mieux protéger

UNE STRATÉGIE « NATURE EN VILLE »

Afin d'élaborer sa stratégie de développement de la nature en ville, la Ville d'Orléans a finalisé en 2018 un **diagnostic** : il prend en compte toutes les composantes de la nature en ville (végétalisation, imperméabilisation des sols, îlots de chaleur urbains, biodiversité et trame verte et bleue, risques, usages, lien social et initiatives citoyennes). Ce diagnostic permet de mettre en évidence les atouts « naturels » de chaque quartier, ainsi que le potentiel de développement de projets pour végétaliser la ville, développer des usages nouveaux et favoriser la biodiversité urbaine.

Les derniers relevés de la faune et la flore sur Orléans datant de 2013, la Ville a décidé de renouveler les suivis de biodiversité pour avoir des données sur un temps long. Aussi, elle a débuté en septembre 2018 un **Inventaire de biodiversité communale**. Celui-ci a pour objectif d'avoir une connaissance du patrimoine naturel sur le territoire communal, d'enrichir les données de l'Observatoire biodiversité métropolitain et de proposer des actions pour toujours plus de nature en ville ainsi qu'un cadre de vie plus durable, agréable et résilient.

Les études de biodiversité interdisciplinaires précédentes avaient mis en évidence des résultats originaux avec la présence d'espèces remarquables rares aux échelles régionale et nationale en milieu urbain : Gomphe serpentifère, Alyte accoucheur, sterne naine et pierregarin, castor d'Europe, murin à oreilles échanquées, Barbastelle d'Europe, lamproie et saumon....

L'Inventaire sera l'occasion de (re) découvrir le potentiel de la « ville jardin » d'Orléans, grâce à des temps d'échanges avec les citoyens.

ET DEMAIN ?

Premiers résultats de l'Inventaire de la biodiversité communale (IBC) avec l'extension du nombre de sites inventoriés.

23

sites ciblés pour des inventaires naturalistes

DE 2008 À 2014, ONT ÉTÉ RECENSÉES :

298

espèces végétales

1 402

espèces d'insectes

13

espèces d'amphibiens

7

espèces de reptiles

132

espèces d'oiseaux

dont 96

espèces nicheuses

16

espèces de chauves-souris

POUR LA PROTECTION DES ABEILLES

Parmi les actions en faveur de la biodiversité, la préservation des abeilles fait l'objet depuis plusieurs années d'un partenariat entre la Ville d'Orléans et le Centre d'études techniques apicoles du Loiret (CETA). Cette collaboration prévoit notamment la gestion par le CETA des six ruches, dont deux connectées au dispositif Label Abeille, installées au Jardin des Plantes. Chaque année, il est proposé aux écoles de découvrir la vie des abeilles et de visiter le rucher au printemps. La convention prévoit aussi l'organisation d'**animations pédagogiques** à destination du grand public. Par exemple, dans le cadre de la 12^e fête de la nature, le CETA a proposé le 20 mai une sensibilisation du public au rucher du Jardin des Plantes : présentation de l'apiculture et du processus de pollinisation puis explication de l'organisation de la colonie, de son fonctionnement et de son développement.



DÉCOUVERTE DU CYCLE DE L'EAU ET DE LA VIE PISCICOLE

Chaque année en juin, des ateliers sont proposés aux classes de cycle 3, afin de leur faire découvrir le cycle de l'eau et la vie piscicole. Cette action s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation menée par le délégataire du service public d'alimentation en eau, l'Orléanaise des eaux (Suez Environnement). Cette journée est organisée en partenariat avec la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret. Elle se déroule en deux temps :

- o Un temps en classe le matin sur le cycle de l'eau.
- o Une sortie pêche l'après-midi sur le plan d'eau de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

En 2018, six écoles ont participé à ces ateliers.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ENVIRONNEMENT

En 2018, les Rendez-vous de la biodiversité sont devenus les Rendez-vous de l'environnement afin de **sensibiliser le public à la biodiversité et de manière transversale aux thématiques de l'environnement sur la Ville d'Orléans**. En partenariat avec

2 conférences : « la famille presque zéro déchet » (170 participants) ; « Fermes d'avenir » (175 participants)

5 ateliers :

105 participants




l'association Loiret Nature Environnement, des animations sont organisées tout au long de l'année : conférences, balades, ateliers visent à expliquer au public quels sont les enjeux de la protection de la biodiversité et de l'environnement dans toutes ses composantes et le lien avec la préservation du capital santé. En 2018, 700 personnes ont participé aux animations proposées.

LES TRAVAUX DU MOBE AVANCENT



Alors que son ouverture au public est prévue en 2020, les travaux du **MOBE, Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement**, sont entrés en 2018 dans la phase opérationnelle avec le démarrage de la réhabilitation complète du bâtiment, et notamment la démolition et l'évacuation de ses anciens plateaux. En parallèle a été menée une campagne destinée à nettoyer et à restaurer les collections du musée et notamment les 3000 spécimens naturalisés. Une partie sera exposée dans le MOBE et d'autres pourront intégrer des expositions temporaires ou seront prêtées à d'autres musées. Toute l'approche muséale, architecturale et pédagogique, en cours d'élaboration, permettra de s'inscrire dans un récit et non plus comme une juxtaposition d'objets.

LE MOBE HORS LES MURS

Après le parc Pasteur, le MOBE a présenté son exposition « **Curiosa** » au Jardin des Plantes. Une vingtaine de photographies réalisées par Christophe Camus qui donne un aperçu de la collection du MOBE, dont certaines pièces fragiles ne sont pas présentées au public.

De même, l'exposition « **Nature** » a été installée au musée des Beaux-Arts : des clichés permettant de découvrir le quotidien de quelques animaux ligériens.

JARDINER À TOUT ÂGE

C'est avec la même volonté de susciter l'intérêt des tout-petits pour la nature que des activités de jardinage sont organisées dans les crèches disposant d'un jardin extérieur le permettant.



OBJECTIF 2

Gérer de manière écologique l'espace public



DES CHÈVRES EN BORD DE LOIRE

Après l'installation en 2017 de 19 moutons d'Ouessant dans le bassin d'orage du quartier Saint-Marceau, la Mairie d'Orléans a renouvelé et développé l'opération en 2018 avec la mise en place d'un **écopaturage sur les quais de la Madeleine et Saint-Laurent**, avec le même partenaire, l'association La Moutonte. Ainsi, une dizaine de chèvres naines, de croisement alpine/poitevine a entretenu les bords de Loire d'avril à novembre. Contrairement aux moutons plus habitués aux espaces plats, les chèvres se sont particulièrement bien adaptées au terrain pentu et arbustif. La parcelle a été séparée en deux zones que les chèvres ont occupé alternativement pour brouter de la végétation fraîche et pour un meilleur entretien de l'espace. Écologique, économique et sociale, cette action contribue à préserver la biodiversité et à favoriser les bienfaits de la nature en ville.



LE CIMETIÈRE SAINT-MARCEAU EXPÉRIMENTE LE GAZON

Dans la continuité de la charte «zéro phyto» visant à entretenir les espaces urbains sans utiliser de pesticide, Orléans a lancé une expérimentation en 2018 en semant du gazon dans les allées transversales du cimetière Saint-Marceau. **Le gazon a été choisi pour sa résistance au piétinement et sa sobriété en eau.** Cette initiative vise un second objectif : rééquilibrer l'aspect minéral des lieux en ajoutant un peu de verdure. Enfin, des plantes couvre-sol occupent les espaces entre les tombes, difficiles d'accès pour les agents chargés de l'entretien des lieux.

ORLÉANS, VILLE AU LABEL 4 FLEURS

La Ville d'Orléans a obtenu en octobre 2018 **le label 4 fleurs au concours des Villes et Villages fleuris**. Après l'obtention de la 3^e fleur en 2017, ce label récompense la politique environnementale et d'embellissement de la ville mais aussi son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et sa stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Il représente un gage de reconnaissance des efforts faits par les services pour gérer et améliorer l'espace public et le cadre de vie. Enfin il vise à impliquer les habitants dans le fleurissement de leur commune et à participer ainsi à la vie de la cité. Parmi les points qui ont retenu l'attention du jury figurent le fleurissement en pleine terre, la diversité des essences d'arbres, l'enfouissement des réseaux, la favorisation de la biodiversité, la propreté sur l'espace public ou encore la démarche de développement durable participative très avancée...



- 1 - Bassin d'orage rond-point de la Fosse Benate : moutons solognots
- 2 - Quai Madeleine et Saint-Laurent : chèvres alpines/poitevines
- 3 - Bassin d'orage rue du Boyau : moutons d'Ouessant

OBJECTIF 3

Accompagner les actions citoyennes pour développer la nature en ville



CULTIVONS NOTRE VILLE

Le 2^e appel à projet « Cultivons notre ville » a été lancé par la Mairie dans le cadre de sa stratégie de préservation de la biodiversité, avec un budget de 50 000 €. Une édition marquée par la volonté de développer la participation des scolaires et de faire émerger des initiatives provenant de tous les quartiers. **Quatre projets portant sur la végétalisation et l'animation de l'espace public ont été retenus.** Ils seront mis en œuvre en 2019 : « végétalisation partagée », un projet intergénérationnel porté par le lycée des métiers Paul-Gauguin ; Oazis, un abri végétalisé en centre-ville ; « une ruche à ciel ouvert » un espace jardiné sur le modèle des alvéoles de ruches : « Cultivons », le 2^e volet du mur végétal installé par l'association « j'ai descendu dans mon jardin » en lien avec les élèves de l'école André-Desaux. Ce dernier projet est le résultat d'une étroite collaboration entre les habitants du quartier, l'association et la boutique dont le mur accueille le projet. Conçu comme un terrain d'expérimentation, il illustre l'engagement environnemental des citoyens qui s'approprient les lieux.

JARDINER ENSEMBLE

Élément de lien social dans les quartiers, les jardins partagés sont lieu d'animation et contribuent au vivre ensemble. C'est dans cette démarche que la Ville d'Orléans a créé en 2018 **deux nouveaux jardins partagés : l'un dans le cadre de l'aménagement des Quais Barentin et Cypierre et l'autre rue de la Poterne.**

De même, le jardin partagé d'Emmanuel a accueilli en 2018 de nombreuses animations : fête des voisins, journées portes ouvertes, visites bucoliques. C'est dans ce lieu, connu dans le quartier Madeleine pour accueillir de multiples activités et manifestations, qu'a été organisé le repas solidaire préparé par le Conseil municipal des jeunes au profit des bénéficiaires du Relais orléanais. Enfin, la Ville a installé **quatre nouvelles jardipallettes**, conduisant à un total de 19 espaces permettant aux habitants de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.



ACTIVITÉS DU JARDIN ISABELLE ROMÉE

Portées par l'ASELQO, les activités du Jardin Isabelle Romée sont ouvertes à un large public :

- Land-art en février 2018 avec installation au jardin adhérents et résidents de la Résidence Isabelle Romée.
- Mars 2018 : grande-lessive avec écoles-résidents, etc.
- Stage intergénérationnel pendant les vacances d'avril 2018 avec la réalisation de pots de fleurs décoratifs au jardin et nichoirs avec les enfants, parents et adultes.
- Juillet 2018 : goûter partagé au jardin avec les résidents, familles et seniors du centre.
- Le 30 novembre : après-midi animation land-art autour des bleuets pour embellir le jardin partagé pendant l'hiver suivi d'un goûter convivial tous ensemble.
- Avec l'école Châtelet, démarrage du jardin pédagogique à partir de fin mars 2018 sur les temps du mardi et jeudi après-midi en deux groupes : l'un au jardin l'autre faisant des activités de lecture/jeux avec les bénévoles du foyer.

UN NOUVEAU PARC DE PROXIMITÉ

C'est à la demande du conseil consultatif de quartier que la Ville d'Orléans a **aménagé le parc Peteau**, espace laissé en friche depuis de nombreuses années. Cet espace vert de 4 600 m² comprend désormais un terrain de loisirs, une aire de jeux pour enfants, des tables de pique-nique et des chemins. Il est également envisagé d'y installer un jardin partagé, dont la gestion serait confiée aux habitants du quartier.

axe 2

Préserver,
promouvoir
et développer
la nature
sous toutes
ses formes

POURSUITE DU PROGRAMME « EMBELLISSONS NOS RUES »

Plus d'une trentaine de nouvelles demandes a pu être satisfaite avec notamment un réel succès de l'opération lors de la requalification du faubourg Saint-Vincent. Soit plus de 100 conventions signées dans les 6 grands quartiers de la ville depuis la mise en place en 2011.



OUEST

4 et 6 rue Roger-Toulouse
9, 15 et 20^{bis} rue du Parc
2 rue Louis Pasteur
76, 82 et 84 rue de Coulmiers
103 rue de la Gare
8 rue du Maréchal Foch
103 rue de Patay
4 rue Landreloup

NORD

5, 53, 79, 84, 93 et 162 rue du
fg Saint-Vincent
62 et 93 rue de la Bourie Rouge

EST

30 rue du Pressoir Neuf
7 rue aux Ligneaux

CENTRE

2 quai Barentin
4 bis rue des Quatre Fils Aymon
10 rue du Grenier à Sel
4 rue des Ormes Saint-Victor
19 rue Alsace Lorraine
51 rue Croix de Bois
6 rue Creuse
19 rue Notre-Dame de Recouvrance
3 et 3^{bis} rue des Francs Bourgeois



AXE

3

Produire et consommer
responsable
ou viser l'exemplarité

OBJECTIF 1

Pérenniser la charte des achats publics durables

L'INSERTION PAR LA COMMANDE PUBLIQUE

19 marchés exécutés en 2018 intégraient un dispositif d'insertion (clauses d'insertion, marchés d'insertion...) aboutissant à 119 contrats d'insertion. Ces derniers ont bénéficié à 117 personnes qui ont réalisé 37670 heures d'insertion, pour la plupart sur des chantiers de BTP ou d'entretien des espaces verts.

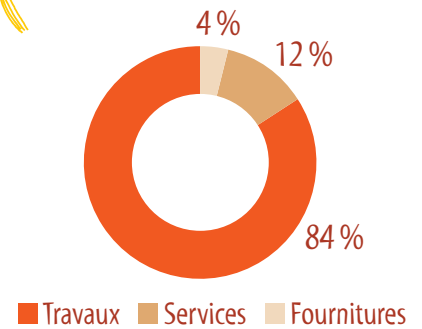
DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

La part des plis électroniques était en nette augmentation au début 2018, avec 52 % des plis, soit une augmentation de 10 %. Depuis le 1^{er} octobre 2018, les procédures de marchés publics sont entièrement dématérialisées, et les réponses électroniques sont obligatoires pour toute consultation liée notamment aux marchés publics. Aussi, les dépôts de candidature et les échanges et correspondances sont désormais effectués via une plateforme de dématérialisation, ce qui entraîne de fortes économies de papier, estimées à plus de 150 000 feuilles sur une année.

LES MARCHÉS GLOBAUX DE PERFORMANCE

Les marchés concernant le futur complexe nautique de La Source et le futur centre aqualudique L'O ont été étudiés et actés en Marchés global de performance (MGP). Ces marchés comportent un engagement contractuel sur un niveau d'amélioration de l'efficacité énergétique. Aussi, les bâtiments sont contraints à des consommations de fonctionnement réduites et délimitées, en matière de chauffage, de volume d'eau par nageur et de consommation électrique.

RÉPARTITION DES MARCHÉS EN MONTANT



MIEUX CONNAÎTRE LES FOURNISSEURS

Dans le cadre de la politique achat d'Orléans et de la mise en œuvre de la charte relations fournisseurs responsables signée en 2016, les services de la Ville développent le « sourcing », dans l'objectif de mieux connaître le panel de fournisseurs, leur capacité, et de renforcer l'attractivité et l'accessibilité aux marchés publics.

LES CRÈCHES AGISSENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Au quotidien les crèches veillent au respect de l'environnement avec par exemple l'utilisation de surchaussure en tissu lavable, le recyclage d'objet du quotidien en objet de décoration et les déplacements en transport en commun pour les sorties. De même, l'achat d'une nouvelle génération de chariots de ménage permet de lutter contre l'usure professionnelle et de limiter la quantité de produits d'entretien utilisés.

96 consultations lancées

164 marchés attribués pour un montant total de

58 283 128 euros TTC

70 % des marchés publics attribués à des entreprises du département



OBJECTIF 2

Mieux traiter les déchets



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Mairie d'Orléans veille au quotidien à limiter le gaspillage alimentaire, notamment dans les écoles. Dans cet objectif, la **cuisine centrale est vigilante au respect de la réglementation** et plus particulièrement au poids des aliments en fonction de l'âge des convives –enfants ou adultes–. Elle s'attache également à varier ses recettes et à proposer aux enfants des menus équilibrés, utilisant des recettes ludiques. Elle sensibilise les enfants et le personnel d'accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire et pèse chaque jour les déchets alimentaires dans 10 écoles élémentaires

d'Orléans. Enfin, la cuisine centrale donne à des associations caritatives les repas qui n'ont pas été consommés.

Par ailleurs, la Ville d'Orléans a participé début octobre à plusieurs ateliers de sensibilisation au gaspillage alimentaire dans le cadre de la semaine nationale du goût : information du public sur les bons réflexes, recettes de cuisines...

TRIER À TOUT ÂGE

C'est pour apprendre les bons gestes aux plus jeunes que les équipes municipales et notamment **les structures dédiées à la petite enfance effectuent le tri sélectif** (carton/verre...). Elles sont équipées de poubelles dédiées permettant de réaliser le tri au quotidien. Par ailleurs, les bidons de produits d'entretien bénéficient d'un ramassage spécifique dans les crèches. Certaines ont également installé **un composteur dans leur jardin** et proposent des ateliers pédagogiques autour des plantations tout au long de l'année. D'autres ont débuté en 2018 l'élaboration de jouets et d'activités d'éveil à partir de matériel de récupération.

Dans les écoles, la démarche est la même avec des bornes de tri, notamment pour le papier et des sacs dans les classes et salles d'activités périscolaires pour effectuer directement le tri. Dans la cuisine centrale et les offices, les déchets sont également triés et les produits d'entretien utilisés sont 100 % écolabellisés.

Le musée des Beaux-Arts a de son côté mis en place le tri du papier en 2018.

ET DEMAIN ?

Développement des pratiques de tri dans les établissements culturels de sites inventoriés.

LORS DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

La démarche de développement durable est également mise en œuvre par les services lors des grands événements organisés à Orléans. Par exemple, pour les festivités du 14 juillet et notamment le feu d'artifice du 13 juillet 2018, l'artificier privilégie **les produits recyclables ou biodégradables** et gère ses déchets lors du chantier et du spectacle en les rapatriant sur un site de traitement dédié.

De même, pour les décorations de Noël, la Mairie d'Orléans se fournit chez des distributeurs privilégiant des **pépiniéristes gérant durablement leur culture** notamment avec différentes actions de désherbage écologique ou mécanique. Quant au marché de Noël, il est éclairé exclusivement par des éclairages de technologie LED.

Enfin, sur chaque manifestation organisée par la Ville d'Orléans, une attention particulière est portée sur le tri des **bouteilles en verre**.



DES BENNES POUR LES SAPINS DU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de sa politique de propreté et de revalorisation des déchets, la Ville d'Orléans a renouvelé fin 2018 son opération bennes à sapins, en installant trois bennes pour recueillir les sapins de Noël afin de les **valoriser ensuite et de réduire la production de déchets**. Cette opération avait permis de collecter et revaloriser près de 1 000 sapins en 2017.

FOCUS ACTIVITÉ : ÉVÉNEMENTS

○ près de
35 000
personnes
au 11^e Set Electro

○ **53**
chalets
place du Martroi
pour le marché
de Noël

○ **2 000**
spectateurs
au spectacle
« Du sacre à la
réhabilitation »

○ **2 701**
événements
organisés
par la Mairie et
ses partenaires
dont

○ **200**
rendez-vous, pour
la plupart gratuits
pendant l'été
sur les quais

1 204
ont bénéficié
d'un appui
logistique de
la part de la régie
des événements
soit une hausse de
l'activité de 5,5 %

FAITS MARQUANTS

- **589^e ÉDITION DES FÊTES DE JEANNE D'ARC** du 29 avril au 8 mai 2018, avec la reconnaissance par le Ministère de la Culture des Fêtes au Patrimoine culturel immatériel de France ; 50^e anniversaire de la Cérémonie de remise de l'Épée ; nouveau spectacle « Du sacre à la réhabilitation » ; 3^e édition d'« Orléans La Source Fête Jeanne d'Arc », dans un nouveau site ; dernier opus de la trilogie « Jeanne, visages universels – saison 3 », son et lumière projeté sur la cathédrale ; défilé du 8 mai en présence du 1^{er} Ministre.
- **ANIMATIONS D'ÉTÉ SUR LES QUAIS**, avec une programmation locale et pluridisciplinaire grâce à l'implication d'une trentaine.

d'associations orléanaises, ainsi que la guinguette de la Sardine quai du Châtelet, le Boui-Boui à la Capitainerie ou encore la Paillotte au niveau du quai de Prague.

- **LE 14 JUILLET** organisé avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Pryvé Saint-Mesmin : feu d'artifice sonorisé le 13 juillet et bal ; retraite aux lampions sur les quais de Loire ; spectacles de rue le 14 juillet en centre-ville.
- **MARCHÉ DE NOËL** aux couleurs de la Nouvelle Orléans, avec des animations gratuites pour toute la famille place de Loire.

OBJECTIF 3

Accompagner les démarches vertueuses

2^e FÊTE DU TRI

Après le succès de la première édition en 2017 (6 556 € récoltés) la seconde fête du tri s'est déroulée du 29 septembre au 20 octobre 2018. Comme l'année précédente, les Orléanais ont pu déposer chez les commerçants participants des objets devenus inutiles en bon état. Une deuxième vie pour ces objets qui ont été revendus le 20 octobre au profit d'associations caritatives. Plus de 100 commerçants et 14 clubs services d'Orléans ont participé à l'opération, impulsée par la Mairie et les commerçants du centre-ville, et **14 580 € ont ainsi été récoltés et reversés aux associations SOS Amitié et les Restos du cœur**. Les objets invendus ont été donnés à Emmaüs, la Croix Rouge et le Tremplin.



DÉFI TEXTILE DANS LES ÉCOLES

L'école Romain Rolland (La Source) a participé au **4^e défi textile** organisé par Orléans Métropole du 23 avril au 18 mai 2018. L'objectif de ce challenge est de collecter un maximum de vêtements non utilisés pour les réemployer ou recycler leur matière. C'est 4,2 kg en moyenne par élève collectés lors de ce défi textile.

S'APPROVISIONNER LOCALEMENT

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public confiée à la société Sogeres en 2017 pour la restauration scolaire, la priorité est donnée aux circuits courts, de proximité afin de développer les filières locales. En septembre 2018 a été inaugurée **une nouvelle légumerie à la cuisine centrale de la Ville qui permet de transformer sur place des produits provenant de producteurs locaux**. Une cuisine centrale qui traite aussi les repas des collégiens dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental.

Par ailleurs, le lait fourni aux enfants est issu de l'agriculture biologique depuis 2012, dans l'ensemble des crèches.

COMPOSTER POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Dans le cadre de l'édition 2018 du budget participatif, un projet de mise en place de compostage collectif a été élu et a abouti à l'installation de **deux composteurs de quartier** en septembre 2018. Les deux aires de compostage se situent au parc Pasteur et rue des Chats Ferrés. Cette expérimentation permettra par la suite de développer le principe dans d'autres quartiers de la métropole. Pour mettre en place ces composteurs de quartier, dimensionnés pour un certain nombre d'utilisateurs et les entretenir, les habitants se sont organisés en collectifs et ont désigné deux référents. Les participants ont été formés pour la bonne gestion de ces composteurs, et sont accompagnés dans un premier temps par la Métropole. Ils géreront par la suite en autonomie les composteurs et pourront utiliser le compost produit.

OBJECTIF 4

Viser l'exemplarité en matière de politique RH et accès à l'emploi

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Pour prévenir les risques psycho-sociaux et garantir de bonnes conditions de travail aux agents, un comité Qualité de vie au travail a été constitué en 2015, ayant pour rôle d'alerter, de proposer et d'évaluer les actions mises en œuvre en faveur de la Qualité de vie au travail.

Le plan d'actions QVT ne s'attache pas uniquement à prévenir les risques psycho-sociaux mais vise à améliorer plus largement la Qualité de vie au travail. Il est décliné en deux priorités :

- S'assurer que les conditions de travail préservent la santé et l'équilibre de vie professionnelle-vie privée des agents.
- Améliorer le bien-vivre ensemble en favorisant une qualité de la communication et des relations interpersonnelles.

Il a donné lieu en 2018 à différents ateliers collaboratifs pour définir les « irritants » internes et identifier des pistes de solutions. Parmi les premières actions, figure la mise en place d'une cellule « facilitation du quotidien », d'un nouvel intranet, d'un nouveau journal interne... Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine de l'innovation publique, une malle de l'innovation a été mise à disposition des collaborateurs, afin de les sensibiliser à l'innovation sous la forme d'un escape game. Ce travail s'appuie sur une modification des modes de management, portée par l'École de management interne mise en place depuis trois ans.

L'ÉCOLE DU MANAGEMENT

L'école du management a permis de former sur l'année 2018 :

- 475 managers sur les modules obligatoires en fonction des strates hiérarchiques.
- Et 163 managers sur des modules complémentaires.

Le programme 2018 a été conçu en tenant compte des besoins des managers identifiés sur les évaluations de 2017, tout en



étant décliné autour des cinq rôles clés du manager :

- Être des responsables porteurs de sens et de vision.
- Être des leaders libérateurs.
- Être des animateurs.
- Être des pilotes et organisateurs.
- Développer son propre pouvoir d'action et d'influence.

Le programme a été adapté avec la mise en place de **22 ateliers opérationnels sur des thématiques du quotidien**.

Par exemple : savoir gérer le temps et les urgences, découvrir des techniques de co-construction, comment mieux travailler en transversalité...

Au total en 2018, 30 sessions ont été organisées sur les modules obligatoires et 20 sessions sur les modules optionnels et **95 agents y ont participé**.

PETITE ENFANCE

La Ville a accueilli dans les crèches huit apprentis en formation CAP petite enfance (dispositif financé par la CAF) et **102 stagiaires**.

Pour réduire la pénibilité des postes de travail, du matériel spécifique a été acheté et testé : chariots de ménage sans seau, fauteuils adaptés, tabourets à roulettes, ballons de gymnastique. Par ailleurs, en matière de prévention, des relevés sonomé-



triques ont été effectués dans trois crèches. Enfin, la journée pédagogique du mois d'octobre portait sur le thème de la qualité de vie au travail : ateliers de sensibilisation au risque auditif, diététique, qualité du sommeil, prévention des troubles musculo-squelettiques grâce à l'activité physique et l'éveil musculaire. De même, des ateliers de sophrologie sont proposés dans les crèches à tous les agents.

O'RH À VOTRE SERVICE

Première collectivité à s'être équipée d'une telle application, un « chatbot » ou agent conversationnel pour améliorer l'accès à l'information des agents pour toute question liée à la mutuelle, à la formation ou encore à la mobilité professionnelle. Baptisé O'RH, il a rempli sa mission et répondu à 144 questions, avec un taux de satisfaction de 93,4 %.

ACCUEILLIR DES STAGIAIRES

La Ville accueille également des stagiaires en BTS Tourisme. L'Hôtel Groslot étant le plus visité du Loiret avec plus de 63 000 visiteurs par an, les élèves peuvent durant leur stage mettre en pratique les apports théoriques pour les fonctions d'accueil, de visites guidées, de conseils et vente. Ils sont impliqués dans l'organisation d'événements comme la préparation des Journées Européennes du Patrimoine qui ont lieu en septembre de chaque année.

Enfin, les emplois « tremplin » du service Vie associative permettent à des agents de réaliser dans les meilleures conditions une reconversion professionnelle plus spécifiquement dans des missions d'accueil. L'accompagnement est réalisé jusqu'au constat de l'autonomie, ce qui autorise les agents à obtenir, ensuite, un poste pérenne au sein de la collectivité.

2 emplois « tremplin » ont été accueillis en 2018.



AXE

4

Bien vivre
sa vi(II)e

OBJECTIF 1

Favoriser la réussite des jeunes et de leur famille

Le **Pôle de prévention et réussite de la Ville d'Orléans** a pour objectif de détecter et de prévenir les situations de fragilité chez les enfants et les adolescents et de mettre en œuvre des actions éducatives ou de soutien adaptées, voire individualisées. Pour y parvenir, il s'appuie sur plusieurs dispositifs.

Le dispositif de prévention mis en œuvre par la Mairie d'Orléans a pour objectifs :

- D'apporter un soutien éducatif et psychologique au travers d'un accompagnement individualisé permettant de favoriser le développement de l'autonomie des jeunes.
- De lutter contre le décrochage scolaire.
- De prévenir le basculement vers la délinquance par l'apprentissage et le respect des règles sociales et plus largement de la loi.
- De développer, le cas échéant, les compétences éducatives des parents.
- De lutter contre la radicalisation et contre toute forme d'exclusion intellectuelle et sociale.

Dans le cadre du **Conseil des droits et devoirs des familles**, les parents peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique pour leur permettre de surmonter les difficultés rencontrées et identifier les différentes dimensions de la fonction parentale.



LE SERVICE PRÉVENTION MÉDIATION RÉUSSITE

21

agents sur le terrain

2 026

constats et interventions
(1 586 interventions et 540 constats)

32 780

rencontres et orientations
(30 080 rencontres et 2 700 orientations)

LE DISPOSITIF PASSERELLE

Ce programme prend en charge des collégiens en situation de risque de décrochage scolaire et/ou d'exclusion sociale, orientés par les établissements scolaires. Il vise à redynamiser le jeune dans sa scolarité, éviter son basculement dans la délinquance. Les collégiens sont accueillis sur 5 parcours, ainsi que par le biais des accompagnements en direct.

161

collégiens pris en charge par le dispositif sur

175

parcours.

UNE PLATEFORME POUR LES JEUNES EN GRANDE DIFFICULTÉ

Pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification, les éducateurs du **Service éducatif de prévention** assurent un accompagnement éducatif individualisé. Ils leur proposent de rejoindre des dispositifs comme les chantiers éducatifs. Ces derniers s'inscrivent dans une démarche globale de prévention. Ils ont pour objectifs de travailler le savoir-faire et le savoir-être et de proposer une expérience attractive et mobilisatrice participant au choix d'une formation professionnelle.

La plateforme soutient également les jeunes dans la mise en place d'actions citoyennes menées par des associations et des services du Pôle.

132

jeunes ont été accompagnés, dont 66 bénéficiaires de chantiers éducatifs

8

jeunes x 20 heures d'action citoyenne en moyenne, soit 160 heures réalisées.

8

jeunes ont bénéficié d'une aide financière de 200 euros pour réaliser la première partie de la formation au BAFA

TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

10 521

heures toutes peines ou mesures confondues programmées, pour 113 personnes, réparties en 120 peines/mesures :

110

« travail d'intérêt général »

6

« stages de citoyenneté »

3

« réparations pénales »

1

« travail non rémunéré »



TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Ce dispositif participe à la **prévention de la récidive**, en permettant à des personnes placées sous-main de Justice d'accomplir une peine ou une mesure éducative d'intérêt général : réparation pénale pour les mineurs, travail non rémunéré, pour les majeurs et travail d'intérêt général, à partir de 16 ans.

Par ailleurs la Ville d'Orléans a accueilli, en 2018, des mineurs et jeunes majeurs en stage de citoyenneté/réparation collective, durant les vacances scolaires : ces mesures d'alternative aux poursuites judiciaires sont prises par le Procureur.

CARREFOUR DES PARENTS

Le **Carrefour des parents est un dispositif essentiel de prévention parentale**. Tous les mois une dizaine de rencontres sont organisées à travers la ville, autour d'un thème choisi par les parents. Elles sont libres d'accès, gratuites, anonymes et se déroulent dans des lieux de proximité : écoles, collèges, associations, locaux ASELQO...

Lors de ces réunions, les parents peuvent échanger librement sur l'éducation des enfants au quotidien, la relation parfois complexe avec la scolarité de leur enfant. Ils peuvent exprimer leur attente voire leur souffrance et des professionnels (médecins, psychologues, acteurs socio-éducatifs, parents référents), sont à l'écoute et interviennent pour structurer l'échange.

114

réunions en différents horaires, du lundi au samedi.

1 495

parents participants

16 600

parents depuis la création du carrefour des parents en 2004



L'objectif principal est de soutenir les parents dans leur relation avec chacun de leurs enfants et de leur donner des « outils » ou informations pour qu'ils restent les premiers éducateurs de leurs enfants. Par exemple, le jeu « La parenthèse », créé par les parents en 2017 permet un lien unique avec les parents, réunissant une grande mixité sociale et culturelle. Ces temps d'échanges spécifiques permettent souvent aux parents de trouver les mots plus facilement pour exprimer leurs difficultés.

En plus des réunions mensuelles, les actions partenariales continuent sur l'ensemble des quartiers avec les acteurs associatifs ou institutionnels.

LES PARENTS-RELAIS

Pour compléter l'action des agents de Prévention-Médiation-Réussite, le **dispositif des 110 parents-relais** peut être mobilisé pour renforcer la présence éducative dans les quartiers, notamment pendant les vacances scolaires ou lors d'événements spécifiques.

4 683

heures de vacances de parents-relais, dont

1 215

heures supplémentaires pour les médiateurs

budget total :

102 000 €

axe 4 Bien vivre sa vi(II)e

LES MAISONS DE LA RÉUSSITE

Accompagner et promouvoir la réussite éducative et sociale de chaque enfant et adolescent, développer la parentalité et le lien social entre les habitants des quartiers, dans une logique de prévention, telles sont les missions des Maisons de la réussite. Ce sont des **lieux de ressource, d'informations et d'action de soutien à la parentalité et à la réussite des jeunes** qui accompagnent différents projets associatifs, assurent des réunions de coordination partenariale et développent des projets de citoyenneté et d'appréciation des valeurs de la République.

Plus de **18 000**
accueils réalisés



LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Mis en œuvre en partenariat avec l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales du Loiret, le **Programme de réussite éducative vise à accompagner les enfants en difficultés scolarisés dans les zones d'éducation prioritaires**. Un projet éducatif associant les parents leur est proposé. Alors que 78% des demandes concernent le domaine scolaire, seules 30% des actions mises en place concernent ce domaine, au profit d'un travail autour de la parentalité.

579

familles suivies, soit 666 enfants

34 %

de situations nouvelles

78 %

des suivis concernent des enfants de 7 à 11 ans

8 ans et **5** mois :

âge moyen des enfants suivis

57 %

des enfants suivis sont des garçons

FOCUS ACTIVITÉ : PETITE ENFANCE

○ **708**
places d'accueil financées
par le CCAS dans
26 établissements

○ **2 154**
enfants accueillis

○ Budget de fonctionnement :
9,4 M€

○ Dépenses d'investissement :
0,2 M€

○ Taux d'occupation moyen :
85,46 %

○ Coût horaire moyen
pour les familles :
1,51 €

○ Personnel :
206,11 ETP

○ **6** journées nounou
dating et 12 contrats chez
les assistantes maternelles
conclus

FAITS MARQUANTS

- **RESTRUCTURATION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE DE LA SOURCE** : réaménagement du dortoir, de la cuisine, de la salle du personnel, de l'espace activités manuelles/peinture... et modification du planning, élargissement des horaires d'accueil pour répondre aux besoins des parents.
- **10^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÈCHE PASTEUR**.
- **2 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES** : intervention d'Arnaud Deroo « entre 2 portes » : communiquer avec les parents ; qualité de vie au travail.
- **ORGANISATION DE « NOUNOU DATING »** pour faciliter la mise en contact entre les parents et les assistantes maternelles.
- **OUVERTURE DE LA CRÈCHE DES MARCELLINS** (30 places dont 20 réservées par le CCAS), le 1^{er} janvier 2019.

DES PARTENAIRES AUPRÈS DU SERVICE ÉDUCATIF DE PRÉVENTION

Afin de développer et de renforcer les actions menées par le Pôle de prévention réussite de la Ville d'Orléans, un **protocole de partenariat** a été signé en avril avec trois entreprises et une soixantaine de bénévoles qui souhaitent s'investir auprès des jeunes suivis par le Service éducatif de prévention d'Orléans. Organisation d'événements pour créer du lien au sein d'un quartier, chantiers éducatifs, conseils, « tutorat », propositions de stages et d'emplois sont autant d'initiatives qui permettent d'apporter un soutien aux jeunes.



ANIMATIONS DANS LES QUARTIERS

Chaque année, le Pôle de prévention et réussite de la Mairie propose, en partenariat avec les associations et les habitants des quartiers, des **animations estivales gratuites ouvertes aux familles** : Argonne, Saint-Marceau, Blossières et La Source. Par exemple, l'OPERA BUS sur la place Renan de La Source pour favoriser l'accès à la culture.

L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La Mairie d'Orléans a signé une **nouvelle convention d'objectifs jusqu'en 2020 avec l'École de la deuxième chance**. Outre une subvention de 32 500 € pour 2018, la Ville met des locaux dans l'ancien collège Étienne-Dolet à la disposition de cette école qui propose à des jeunes sortis du système scolaire un parcours de formation individualisé pour permettre une insertion durable sur le marché de l'emploi.

FOCUS ACTIVITÉ : ÉDUCATION

○ **25** écoles ou groupes scolaires ont bénéficié des travaux d'été

○ **1,5 M€** de dépenses

○ **10330** enfants scolarisés dans les écoles publiques d'Orléans en septembre 2018

FAITS MARQUANTS

- **TRAVAUX DE RÉFECTION** : réfection complète de la maternelle Hélène-Boucher et de deux salles de classe à Molière ; création d'une galerie reliant deux bâtiments à l'école des Cordiers ; réfection des sanitaires dans les écoles élémentaires Louis-Guilloux et Gutenberg et 2^e partie à l'école élémentaire Diderot ; reprise des menuiseries et de peintures au groupe scolaire les Aydes ; reprise menuiserie écoles élémentaires Ducerceau et Guillaume Apollinaire.
- **ÉQUIPEMENT DE 15 ÉCOLES** ou groupes scolaires dans le cadre du plan visiophone destiné à sécuriser les établissements et à simplifier la vie d'une école.
- **TRANSFORMATION DE SALLE D'ACTIVITÉS EN SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE MARCEL PROUST**, travaux à l'école Romain-Rolland (4,3 M€), nouvelle école maternelle Michel-de-la-Fournière (4,5 M€) ouverte en fin d'année.
- **ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROJET DE DIRECTION** prévoyant notamment une organisation territoriale afin de renforcer la proximité avec les écoles.

ET DEMAIN ?

Transfert à la Métropole des compétences « prévention spécialisée » et « Fonds d'aide aux jeunes ».

UN PROJET PÉDAGOGIQUE REPENSÉ

Les piscines d'Orléans ont repensé leur Projet pédagogique de natation scolaire en concertation avec les référents de l'Éducation nationale. Il est désormais plus interactif, avec la mise en place d'un livret de suivi de l'enfant ainsi que des fiches d'apprentissage simplifiées pour les enseignants. Dans la Région, il a été utilisé par l'Éducation Nationale comme exemple.

OBJECTIF 2

Améliorer et faciliter la vie de tous les habitants



DÉVELOPPER LE MAILLAGE DE MAISONS DE SANTÉ

Parmi les priorités de la Mairie d'Orléans figure l'accès à l'offre de soins et la possibilité pour chaque Orléanais de disposer d'un médecin traitant. C'est dans cet objectif qu'Orléans encourage l'arrivée de médecins sur son territoire et contribue au maillage de maisons de santé. Ainsi la **maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Saint-Marceau** a été livrée fin 2018 et a ouvert ses portes au public le 2 janvier 2019. Elle réunit 16 praticiens, secondés par une coordinatrice : trois médecins généralistes, deux gynécologues dont une spécialisée dans l'allaitement, une sage-femme, deux sages-femmes échographistes, un rhumatologue, un médecin échographiste, deux kinés,

deux infirmières, un psychothérapeute, un sophrologue. La MSP fonctionnera selon les trois axes prioritaires fixés dans le projet de santé : la santé de la mère et de l'enfant, la gériatrie et les pathologies chroniques, plus particulièrement les risques cardio-vasculaires. Elle a pour objectif à terme de devenir une MSP universitaire c'est-à-dire d'intégrer enseignement et formation.

En parallèle, la Mairie s'implique dans le projet de la **future MSP de centre-ville**, dans les locaux des anciennes urgences de l'Hôpital Porte Madeleine. Avec 20 professionnels de santé, cette MSP travaillera sur la vulnérabilité, la croissance et les maladies chroniques.

ET DEMAIN ?

Quatrième maison de santé
pour début 2020.

RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ

Tous les mois, la Ville d'Orléans propose des **conférences gratuites sur des thématiques liées à la santé**. Animées par des professionnels de santé, elles présentent des thématiques ciblées, choisies parmi les suggestions du public, puis permettent de débattre avec la salle sur des préoccupations des spectateurs. Par exemple en 2018, l'arthrose puis, à l'occasion de la journée mondiale de la vue, une conférence sur le glaucome, la prévention, les symptômes et les traitements. Ou encore l'endométriose, ou les pesticides et le système nerveux, avec la volonté en 2018 de s'associer aux campagnes de prévention organisées à l'échelle nationale ou internationale.

Si la plupart des conférences sont proposées à la médiathèque d'Orléans, elles sont complétées chaque semestre par des **Rendez-vous de la Santé dans Votre Quartier** pour aller à la rencontre de ceux qui se déplacent avec difficulté : « Je me sens bien dans mon assiette » dans le quartier de l'Argonne, à la Résidence autonomie Alice Lemesle ; « Le diabète, c'est aussi une histoire de pied » dans le quartier Bourgogne République à la Résidence autonomie Isabelle Romée.

16
conférences

1 290
participants

28
intervenants, professionnels
de santé hospitaliers
et/ou libéraux et associatifs





ORLÉANS SOUTIENT MOVEMBER

Dans le cadre de l'opération **Movember pour la recherche dans les maladies masculines**, la Ville d'Orléans a proposé de nombreux rendez-vous quotidiens destinés à encourager la pratique d'une activité physique et permettant de recueillir des fonds pour la recherche.



DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES SÉNIORS

Mis en place début 2018 dans les **Résidences autonomie Alice-Lemesle et Isabelle-Romé**, les programmes d'activités physiques visent à **prévenir la perte d'autonomie** et lutter contre l'isolement des seniors. Ouverts à toutes les personnes de 60 ans et plus, ces programmes proposent des pratiques douces –tai-chi-chuan, danse intuitive, gym mémoire...– à raison d'une heure par discipline. Des programmes à la carte qui contribuent aussi à ouvrir les deux résidences vers l'extérieur.

UN HÉBERGEMENT POUR LES PARENTS D'ENFANTS HOSPITALISÉS

La **Maison d'accueil pour parents d'enfants hospitalisés** portée par l'association **Môme** a ouvert ses portes en novembre 2018. Ce projet a bénéficié du soutien de nombreux donateurs et notamment la Ville d'Orléans et le CCAS à hauteur de 420 000 €. Il a permis la construction d'une maison d'accueil de 12 chambres, dont quatre pour les personnes à mobilité réduite.

FOCUS ACTIVITÉ : DÉVELOPPEMENT SOCIAL

COORDONNE L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS QUI PARTICIPENT À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ, L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ, AU LIEN SOCIAL ET À LA CITOYENNETÉ

- **1 290** participants aux Rendez-vous de la santé
- plus de **18 000** accueils réalisés dans les Maisons de la réussite
- **114** rencontres Carrefour des parents
- **10 521** heures de travaux d'intérêt général, pour 113 personnes
- près de **90** animations pour les seniors

- **PORTAGE DES REPAS :**
91 105 repas livrés à **263** bénéficiaires

- **SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE :**
341 abonnés à domicile et **33** en Résidence autonomie

FAITS MARQUANTS

- PRODUCTION D'UN FILM « UN JOUR, TU VIEILLIRAS... ».
- SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AU HANDICAP via l'opération « partageons la Ville ».
- DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT des femmes victimes de violence.
- OUVERTURE D'UN DIGILAB à l'agence sociale de la Source.
- OUVERTURE DE LA MSP DE SAINT-MARCEAU.



UNE OFFRE SPORTIVE EN PISCINE POUR TOUS

- Tout au long de l'année, les piscines d'Orléans proposent des animations sportives pour tous les âges : bébés nageurs, à partir de six mois, avec deux séances hebdomadaires et 81 inscrits.
- École municipale d'initiation sportive enfants (EMIS), de l'éveil jusqu'au perfectionnement pour découvrir et apprendre la natation, avec 24 séances hebdomadaires pour 227 inscrits.
- Natation famille, avec 2 séances hebdomadaires et 30 inscrits.
- Orléans vous Coach, cours de natation pour adulte (natation conseil individualisé, aquagym, aqua phobie), avec 12 séances hebdomadaires et 130 inscrits.
- Section sport santé en natation (cours adaptés pour personnes avec suivi médical : obésité, diabète...).

Les piscines proposent également des animations ludiques : Aqua Ludiques chaque mercredi des vacances ; piscine sous les tropiques en janvier ; Escape Game...

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le Service accessibilité hygiène habitat d'Orléans répond au quotidien aux habitants qui se plaignent de leurs conditions de logement. En 2018, ce service a traité 258 demandes, dont 49 % portaient sur l'habitat.

Dans ce cadre, plusieurs instructions ont été menées :

- Quatre procédures d'urgence par le biais d'un arrêté préfectoral pour remédier à des installations électriques défectueuses dans deux logements et à l'absence de chauffage dans deux logements.
- Une procédure de local impropre à l'habitation menée compte tenu de l'exiguïté des combles dans un logement.
- Un arrêté d'insalubrité remédiable pris par le Préfet suite au passage en CODERST concernant un logement pour divers désordres.
- Deux référés, l'un pour l'évacuation d'un squat, l'autre pour que la Ville d'Orléans diligente des travaux d'office dans le cadre d'une situation d'incurie en se substituant aux propriétaires ou occupants défaillants.

Par ailleurs, depuis mai 2017, les opérations liées à la lutte contre l'habitat insalubre relèvent de la compétence métropolitaine.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

La Mairie d'Orléans s'attache à proposer aux familles des solutions d'accueil de leurs enfants, adaptées à leurs besoins. Elle veille à la qualité de l'accueil, tout en favorisant la participation des parents, quel que soit le type d'établissement : **accueil collectif en crèche ou halte-garderie, accueil passerele pour les enfants de 2 et 3 ans, accueil familial (assistante maternelle) ou accueil périscolaire**. La Mairie soutient également d'autres modes d'accueil (crèche parentale notamment).

En mai 2018, la **Mairie d'Orléans a fait évoluer l'offre de services en ligne destinés aux familles**, ce qui leur permet désormais d'avoir un espace dédié, de visualiser et de payer en ligne leurs factures, de s'inscrire à des activités liées à la petite enfance (inscription en liste d'attente, réservation d'accueil occasionnel, de s'inscrire aux activités périscolaires (centres de loisirs), ou encore sportive (école municipale d'initiative sportive, stages, vacances et activités d'adultes sportives). Depuis 2018, les citoyens peuvent aussi faire d'autres démarches en ligne telles qu'une demande d'acte d'état-civil ou de livret de famille.

ET DEMAIN ?

possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour les demandes de passeports et cartes nationales d'identité.



ORLÉANS ET L'ACCESSIBILITÉ

445 000 €

de travaux d'accessibilité programmés à Orléans, en 2018, dans le cadre des Ad'aps (agendas d'accessibilité programmée)

11

lieux équipés du service ACCEO, dispositif de traduction en langue des signes française

420

places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (le stationnement est, par ailleurs, libre et gratuit sur l'ensemble de la commune)

150

télécommandes de déclenchement de feux sonores disponibles sur l'ensemble du territoire métropolitain

20

fauteuils roulants en libre accès à Orléans (centre municipal, office de tourisme, parkings, Musée des Beaux-Arts, CCAS, Parc Floral)

80

bénévoles mobilisés pour l'opération « Partageons la ville » ; 350 personnes reçues dont 300 enfants d'écoles primaires et secondaires ; coût de l'action : 36 932,16 € dont 18 466,08 € de subvention d'Humanis



ET DEMAIN ?

- Le handicap et le numérique : mise en place expérimentale d'un système de balises sonores de géolocalisation (AUDIOSPOT) ; mise en ligne sur Internet d'un guide d'informations sur le handicap.
- Le futur complexe nautique de La Source est conçu pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite, au-delà des simples normes, pour offrir un réel confort d'usage : cabines élargies, fauteuils à disposition pour accéder dans l'eau, accès aux bassins par pente douce ou par plateforme de mise à l'eau... L'accessibilité des PMR est une volonté politique forte dans sa conception.

POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Répondre le plus efficacement possible aux besoins liés à tout type de handicap, tel est le fil rouge de la politique globale mise en œuvre par la Ville d'Orléans dans le domaine du handicap. Dans ce cadre, elle a organisé, du 7 au 10 novembre 2018, l'opération « **Partageons la ville** » destinée à **susciter une prise de conscience autour de l'accessibilité de l'espace public et la nécessité de réduire les négligences ou incivilités** qui pénalisent particulièrement les personnes en situation de handicap. Ainsi, des parcours de mise en situation ont été proposés : en fauteuil roulant, avec un casque anti-bruit ou un masque occultant... Une opération menée en partenariat avec une vingtaine d'associations.

Autre événement organisé par la Ville d'Orléans en faveur des chercheurs d'emploi en situation de handicap, Parcours pour l'emploi a permis de mettre en relation ces demandeurs d'emploi avec des entreprises qui recrutent. Plus de 500 offres d'emploi étaient proposées et des tables rondes ont été organisées, par exemple sur la mobilité. Un forum emploi organisé en lien avec Orléans Métropole, l'Agefiph, Cap Emploi et Pôle Emploi.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS POUR LES SÉNIORS ET LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

En 2018, 703 personnes ont bénéficié du service gratuit de collecte des déchets verts en porte à porte entre avril et novembre. Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. Il est proposé tous les 15 jours.

OBJECTIF **3**

Préserver et améliorer le cadre de vie



UN CENTRE-VILLE DYNAMIQUE

La Ville soutient les commerçants dans la mise en place d'animations, par exemple à l'occasion la Saint-Valentin : jeux concours sur les réseaux sociaux, exposition de photos à découvrir en différents lieux du centre-ville, organisation de la « love race »... De même, pour l'organisation des braderies d'été et d'hiver, les commerçants ont la possibilité de s'installer sur le domaine public devant leur magasin... Enfin, des animations



ont été proposées le premier week-end de juin en l'honneur du jumelage avec la Nouvelle Orléans : un week-end « shopping in New-Orleans » qui a rythmé le centre-ville au son de la musique de jazz-bands.

Une dynamique qui participe à l'attractivité du cœur commercial d'Orléans et qui contribue à favoriser la fréquentation du centre-ville. Elle va de pair avec la programmation culturelle Hors Les Murs et la gratuité du stationnement mise en place par la Mairie, tous les soirs à partir de 18h le soir et le samedi après-midi.

De même, le classement en zone touristique depuis juillet 2018, du centre-ville d'Orléans contribue au dynamisme économique, à l'attractivité touristique et à l'animation du centre-ville, en étendant notamment les plages horaires d'ouverture des commerçants.

COUP DE JEUNE POUR LES FAÇADES

Lancée en 2002, la campagne de ravalement des façades du centre-ville a fêté en 2018 sa millième façade rénovée. **Ce plan de restauration a contribué à transformer les rues et le cadre de vie** du centre-ville et plus largement de la Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (centre-ville élargi aux premiers faubourgs et aux secteurs Vauquois et Dunois).

À l'initiative des propriétaires ou sur notification de la Ville, les travaux d'embellissements des façades sont financés à hauteur de 30% HT par la Ville qui leur apporte également une aide technique et administrative. Les façades sont restaurées au plus proche de leur état historique, après expertise patrimoniale et dans une cohérence de formes et de matériaux. Un travail mené en collaboration avec l'architecte de bâtiments de France.



57
façades rénovées

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La Ville d'Orléans réalise chaque année des **aménagement de proximité** qui concernent par exemple, les espaces verts, les aires de jeux ou permettant de répondre à des problématiques de circulation, de stationnement ou de cheminements pour les personnes à mobilité réduite.

En 2018, 521K€ ont permis de réaliser 25 aménagements (parcs, squares, aires de jeux) et 80 projets pour améliorer la circulation et le stationnement :

- Remplacement de l'aire de jeux du square du Zodiac et la reprise de l'éclairage public (50 835 €).
- Création d'une aire de retournement à proximité de l'école élémentaire du Nécotin (9 819 €).
- Rénovation du square de la Pergola avec la création d'une aire de pétanque et l'ajout de tables de pique-nique (30 566 €).
- Neutralisation du stationnement sauvage par la végétalisation de l'angle de la rue des Turcies et de la rue Stanislas Julien - sur une proposition d'un atelier du CCQ Centre-Ville (20 605 €).
- Amélioration du Quai de Prague à proximité du pont George V avec la création d'une zone bleue et l'embellissement du trottoir (33 152€).
- Création d'une aire avec agrès sportifs à côté du multisport réalisé en 2017 et création d'une liaison piétonne de ce site vers l'allée des Sapins (47 404 €).

Parmi les aménagements qui participent à la qualité de vie des Orléanais, le parcours running aménagé en 2017 a fait des émules avec un nouveau plateau sportif qui a vu le jour en 2018 face au Lab'O, le long de l'avenue du Champ de Mars avec différents agrès : vélos elliptiques, presse à squat, banc, presse épaule, barres de pompes...

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'année 2018 a été marquée notamment par la suppression de la Commission communale de sécurité d'Orléans au 30 juin 2018 et son remplacement par la **Commission de sécurité de l'arrondissement d'Orléans** au 1^{er} juillet 2018. Cette dernière est présidée par un représentant du Préfet et un élu de la ville d'Orléans y siège ; en l'espèce le 1^{er} Maire-Adjoint ou un conseiller municipal. Le secrétariat de cette commission de sécurité est assuré par le Service départemental d'incendie et de secours.

Le service Sécurité, accessibilité, hygiène et habitat d'Orléans effectue un suivi attentif des prescriptions émises par les commissions de sécurité et des établissements qu'ils soient placés sous avis favorable ou défavorable. À cet effet, un accompagnement des exploitants est effectué par le biais de courriels, d'échanges téléphoniques, de courriers de mise en demeure ou de suivi de prescriptions. Orléans compte 2 200 établissements recevant du public suivis par une commission de sécurité.

LA CCSO (Commission Communale de Sécurité) (1^{er} janvier - 30 juin 2018)

12 ERP
(établissements recevant du public)
sous avis défavorable

9 séances plénières
permettant l'examen sur table de
64 dossiers

63 visites :
26 en groupe de visite et
37 en configuration plénière

LA CSAO (Commission de Sécurité de l'Arrondissement d'Orléans) (1^{er} juillet - 31 décembre 2018)

12 réunions plénières

44 visites

1 avis défavorable à la poursuite de l'exploitation d'un établissement

LA SCDS (sous-commission départementale de sécurité)

8 ERP
sous avis défavorable

22 réunions plénières
pour 80 questions à l'ordre du jour

17 visites
dont 6 visites inopinées
à la demande du Préfet.

LA SCDA (Sous-commission départementale d'accessibilité)

12 réunions plénières pour
279 questions à l'ordre du jour :
23 examens de dossiers
d'aménagement et de construction
d'ERP de la 1^{re} à la 4^e catégorie ;
255 validations en accord express pour
les ERP



UN NOUVEAU PARVIS POUR LE THÉÂTRE D'ORLÉANS

En 2018, le théâtre d'Orléans a fait l'objet de travaux destinés à réaménager le parvis et à moderniser sa façade: celle-ci est désormais habillée de deux cubes rouges pour souligner l'entrée et encadrer en hauteur un écran géant qui annonce les spectacles. L'éclairage a été repensé et les mats déplacés afin de dégager l'esplanade. La terrasse du restaurant a été réaménagée et les talus accueillent désormais cinq sculptures monumentales de l'artiste orléanais Roger Toulouse: une œuvre nommée La Volonté Humaine.

UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

45 établissements ont signé la charte de bonne conduite en 2018, mise en place depuis 2002 par la Mairie en lien avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Loiret. Ces établissements s'engagent à limiter les nuisances sonores, à lutter contre les conduites addictives.

UN NOUVEAU COMPLEXE NAUTIQUE À LA SOURCE

C'est un complexe nautique complètement repensé qui ouvrira ses portes au printemps 2020. Avec un équipement intérieur totalement refait: deux nouveaux bassins, une fosse de plongée, un bassin olympique découvert... Il permettra de répondre aux besoins et aux nouvelles pratiques de ses

visiteurs. Sur le plan énergétique, le bâtiment sera sobre en consommation énergétique, doté de technologies de recyclage des fluides et offrira un niveau de confort sanitaire, olfactif, thermique et acoustique élevé.

ET DEMAIN ?

- L'O – piscine de centre-ville – prévue pour janvier 2021.
- Développement des activités dans ces futurs établissements.



OBJECTIF 4

Proposer une offre culturelle et événementielle pour tous les publics



Par ailleurs, depuis janvier 2018, le réseau des médiathèques dispose d'un nouveau site Internet, permettant d'accéder plus facilement aux ressources documentaires et accessible également depuis les tablettes et smartphones. Le site propose aussi des autoformations, la consultation de la presse en ligne ainsi que des documentaires en vidéo à la demande.

ET DEMAIN ?

Projet en cours d'un équipement culturel à l'Argonne.

UN RENDEZ-VOUS CULTUREL HEBDOMADAIRE

Avec son programme «**Hors les murs**», la Mairie d'Orléans assure une présence artistique chaque samedi sur les places de la Ville : c'est tout au long de l'année un large choix de spectacles ou événements en musique, théâtre, danse, arts plastiques et visuels. Les artistes -musiciens, comédiens, conteurs, circassiens- interviennent au plus près du public : une proximité entre le public et les artistes qui est peu commune et magique.

pédagogiques, ludiques ou culturelles. La Ville lance chaque année un appel à projet afin d'inciter les usagers à investir les lieux pour des spectacles de théâtre, musique ou autres rencontres culturelles...

DES MÉDIATHÈQUES ACCESSIBLES À TOUS

Ouvertes à tous, habitants de la métropole ou extérieurs, les médiathèques d'Orléans effectuent depuis septembre 2016 **des prêts de documents gratuits**. Cette politique destinée à faciliter l'accès à la culture pour tous a entraîné une hausse de 25 % du nombre d'emprunteurs actifs (ayant emprunté un document au moins une fois dans l'année).

QUELLE VALORISATION POUR LA FABRIQUE DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS DES VINAIGRERIES DESSAUX ?

Alors que les Vinaigreries Dessaux s'apprêtent à ouvrir leurs portes à la fabrique pour les Arts plastiques et visuels, la ville d'Orléans a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des candidats pour assurer la direction et la gestion de ce lieu et faire émerger des propositions de valorisation. Un candidat, professionnel des arts plastiques et de la création contemporaine a été sélectionné en octobre 2018. En étroite relation avec la Ville et avec le concours de l'État, il travaille à la définition du programme artistique et culturel du futur lieu, dont l'ouverture est prévue au printemps 2021.

RENDEZ-VOUS AUX KIOSQUES

La ville d'Orléans a réalisé **deux nouveaux kiosques** en 2018 –le kiosque Minouflet et le kiosque Pasteur–, portant à quatre le nombre de ces espaces destinés à contribuer à l'animation de la vie culturelle dans les quartiers, dans le cadre de la politique de soutien d'Orléans à la création artistique. Nouveaux lieux culturels ouverts à tous les artistes amateurs, ces kiosques sont mis à la disposition des habitants, collectifs, établissements scolaires et associations pour qu'ils y proposent des activités artistiques,





LA NUIT DES IDÉES S'INSTALLE À ORLÉANS

Orléans a participé pour la première fois en janvier 2018 à la **Nuit des idées**, initiée et organisée par l'Institut français. Cette opération de débat d'idées, a rassemblé, depuis sa création en 2016, 51 pays, 80 villes en France et dans le monde, et 180 000 participants. Pendant toute une soirée, le musée des Beaux-Arts a accueilli des tables-rondes, lectures et performances sur les enjeux de la culture aujourd'hui et de son rôle pour demain: «Quels musées pour l'avenir?», «Construire une programmation territoriale: un enjeu de société?», «Lieux de mémoires, lieux d'avenir». Une cinquantaine de personnes a participé à cette première édition orléanaise.

UN NOUVEAU PÔLE CULTUREL À L'OUEST D'ORLÉANS

La Mairie d'Orléans, a souhaité s'engager dans la construction d'un nouveau pôle culturel centré sur les musiques et plus globalement les arts vivants (danse, théâtre,...) nommé la **Cité de la musique et des arts vivants**. Ce projet répond à l'ambition culturelle d'Orléans et est justifié notamment par la situation devenue inadaptée à leurs activités et leurs publics du Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans et de l'Astrolabe.

Coût global de l'opération :

43 M€

toutes dépenses confondues

Dans cet objectif, une mission a été confiée au Cabinet IDA Concept pour l'analyse des différents marchés, l'étude de faisabilité et l'évaluation des modes de gestion et de réalisation de l'opération.

Intégré dans le périmètre du site de la Tête Nord du Pont de l'Europe, le projet comprendrait :

- Un conservatoire de musique, de danse et de théâtre à rayonnement départemental d'Orléans d'une superficie d'environ 4 000 m².
- Une Scène de musiques actuelles d'une superficie d'environ 3 000 m².
- Des espaces partagés avec un accueil commun et des salles de formation, création et répétition d'une superficie totale de l'ordre de 1 500 m².
- Un parking enterré ou semi-enterré de 350 places.
- Avec un traitement des accès sous forme d'espace paysager.

Le projet de la Cité de la musique et des arts vivants apportera au territoire un équipement d'importance dédié aux musiques et au spectacle vivant parmi les plus contemporains de France. Il permettra également de développer une nouvelle polarité urbaine et culturelle en entrée de Ville à l'ouest et à proximité de la Loire.

ET DEMAIN ?

Planning prévisionnel de la Cité de la musique et des arts vivants :

• 2019-2020 : dialogue compétitif, validation du projet architectural et passation du Marché global de performance.

2021 : études avant travaux, stabilisation des coûts et étude d'impact.

2021-2023 : autorisations administratives, début des travaux et livraison.





DÉVELOPPEMENT DES ANIMATIONS DANS LES PISCINES

Les piscines d'Orléans proposent des événements toute l'année :

- Soirée de clôture du Centre nautique de La Source : afin de marquer les 47 ans de fonctionnement de la piscine avant sa fermeture pour réhabilitation, les bassins vides ont été transformés en piste de danse pour une soirée innovante et atypique, animée par un DJ.
- Piscine sous les Tropiques : depuis trois ans, cet événement est proposé en janvier comme un moment de détente et de chaleur durant l'hiver. L'eau est chauffée à 32°, des structures gonflables sont installées, des cocktails de jus de fruit à disposition, le tout dans une ambiance musicale et chaleureuse.
- Animations anniversaires : la piscine du palais des Sports propose des animations d'anniversaires pour les enfants de 7 à 12 ans les samedis après-midi. Sur réservation, le petit bassin est dédié à un parcours de jeux dirigés et d'énigmes.
- Animations aqualudiques : chaque mercredi des vacances, des structures gonflables sont mises en place pour les enfants.

RÉNOVATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Depuis le 1^{er} janvier 2016 le Musée des Beaux-Arts fait l'objet d'un **plan de rénovation des salles d'exposition et d'un important chantier des collections**. L'objectif majeur est de présenter le plus grand nombre d'œuvres et objets d'art qui constituent la collection publique du musée et

sont le patrimoine des Orléanais. Les expositions, les actions culturelles, les ateliers artistiques, les conférences, les concerts, les visites guidées, l'attention portée aux familles, aux personnes en situation de handicap représentent une opportunité pour tous de mieux connaître et comprendre les œuvres du XVI^e au XX^e siècle.



FOCUS ACTIVITÉ : CULTURE

PARLEMENT DES ÉCRIVAINES

60 écrivaines

VOIX D'ORLÉANS

2 000 participants

JAZZ À L'EVÊCHÉ

+ de **20 000** spectateurs et

94 artistes

FAITS MARQUANTS

- 1^{RE} RENCONTRE DU PARLEMENT DES ÉCRIVAINES** francophones du 26 au 28 septembre.
- 3^E ÉDITION DES VOIX D'ORLÉANS** sur la notion de progrès autour de tables rondes, conférences et rencontres du 5 au 7 avril.
- 4^E ÉDITION DE JAZZ À L'EVÊCHÉ** sur le thème de la Nouvelle Orléans, le rendez-vous artistique et convivial du début de l'été.
- RÉOUVERTURE DES SALLES** du premier étage du musée des Beaux-Arts consacrées au XVIII^e siècle, après des travaux importants.

OBJECTIF 5

Assurer la sécurité et
la tranquillité publiqueOPÉRATION
PRÉVENTION
DES NOYADES

Depuis l'été 2016, l'Opération prévention des noyades, propose en juin, avant la saison estivale, des ateliers de sensibilisations aux risques et aux conduites à tenir sur les lieux de baignades, ainsi que des ateliers de découverte des premiers gestes de secours. Une opération menée en partenariat avec la Fédération française de sauvetage et de secourisme.



ACTIVITÉ : SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

○ La baisse de
12 %
des violences crapuleuses

○ **227** opérations
soit +13 % par rapport à 2017

○ **73** opérations conjointes PM/
PN/gendarmerie, soit +73 % par
rapport à 2017, démontrant une forte
augmentation de la coopération avec
la Police Nationale principalement

○ Dont **61**
opérations conjointes contre le trafic
de stupéfiants

○ **213**
caméras en 2018

FAITS MARQUANTS

- Une année marquée par **L'INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION AVEC LA POLICE NATIONALE** et le Parquet avec la création d'un Groupe de traitement de la délinquance (GLTD) lutte contre le trafic des stupéfiants. Créé en mars avec la ville d'Orléans et élargi en septembre avec Saint-Jean-de-la-Ruelle, Fleury-les-Aubrais et Saint Jean-de-Braye.
- **L'USAGE DE TESTS DE DÉPISTAGE DE PRODUIT STUPÉFIANT.**
- La poursuite et l'intensification du **PLAN DE PRÉVENTION CAMBRIOLAGES** (action de sensibilisation vers les plus vulnérables, de prévention comme « Opération Tranquillité Vacances », de dissuasion par des patrouille renforcées en coopération avec la Police Nationale).
- **LA CRÉATION D'UNE BRIGADE « STOP INCIVILITÉ »** pour lutter, entre autres, contre les dépôts sauvages, les détritres jetés sur la voie publique et les déjections canines.
- Et toujours **LA SÉCURISATION DES ÉVÉNEMENTS** organisés par la ville d'Orléans.



AXE

5

**Promouvoir et préserver
la solidarité**

OBJECTIF **1**

Privilégier la solidarité entre générations

RESSERRER LE LIEN SOCIAL AVEC LES SENIORS

Tout au long de l'année, la Ville d'Orléans organise **des animations en faveur des Orléanais retraités**. Celles-ci contribuent à rompre l'isolement dans lequel certains peuvent se trouver et favorisent le lien social. En 2018, 70 animations ont été organisées dans le cadre de l'agenda des aînés de juin à octobre. Pour la fin de l'année, 13 manifestations ont été organisées et le spectacle de fin d'année a rassemblé 2900 personnes. Les bailleurs sociaux sont également à l'origine d'opérations dans leurs immeubles comme par exemple, les opérations pieds d'immeuble destinées à favoriser l'accès aux droits des personnes de plus de 60 ans dans les quartiers prioritaires, tout en proposant un temps de partage.

Avec les résidences autonomie –Isabelle Romée et Alice Lemesle– **des animations et activités intergénérationnelles** sont également organisées : ateliers cuisine, pâtisseries, jeux de société... Enfin, dans le cadre du **programme national Intergénéreux**, deux jeunes volontaires en service civique dans l'association Uniscité rendent visite aux résidents, une fois par semaine, à la résidence Isabelle Romée. Des rencontres qui bénéficient tant aux jeunes qu'aux séniors.

7 600

ballotins de chocolats remis à
l'occasion des fêtes de fin d'année

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

Le **Centre local d'information et de coordination gérontologique d'Orléans** aide et conseille les personnes âgées dans leurs démarches au quotidien et favorise ainsi leur maintien à domicile. Les personnes âgées, leur famille, leur entourage peuvent y trouver des informations gratuites dans tous les domaines : loisirs, aides à domicile, réseaux santé, accès aux droits, structures d'accueil... Il a accueilli 2 376 personnes en 2018.

Par ailleurs, le **service portage des repas** s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ou se trouvant dans une situation permanente ou temporaire de handicap. En 2018, 91105 repas ont été livrés à 263 bénéficiaires. Quant aux **services de téléassistance**, ils concernent 341 abonnés à domicile et 33 en Résidence autonomie.



GRANDE GUERRE : ORLÉANS SE SOUVIENT

La Ville d'Orléans a souhaité se mobiliser ainsi que les Orléanais dans le cadre de la célébration du centenaire de l'armistice de la 1^{re} guerre mondiale. La Mairie a ainsi proposé l'action «**Un bleuets pour un Poilu**» : il s'agissait de fabriquer un bleuets en hommage aux soldats de l'Orléanais morts pour la France pendant cette guerre. L'œuvre éphémère réalisée à partir de ces 4000 bleuets a été déposée le 11 novembre sur le monument de la Victoire. Cette opération s'adressait au



grand public. Elle a également mobilisé les aînés des Résidences autonomes d'Orléans ainsi que les enfants des écoles et des centres de loisirs : un événement intergénérationnel qui a associé les Orléanais à la mémoire de ces soldats qui ont combattu durant cette guerre. En parallèle, plus de 400 enfants des écoles d'Orléans ont chanté la Marseillaise lors de la cérémonie ainsi qu'un chant écrit par des élèves d'une école du Loiret «**O Morts pour la France**». À côté de ce grand rendez-vous, la Ville d'Orléans a continué d'organiser les céré-

monies commémoratives annuelles et de soutenir les actions mémorielles menées par les associations (conférences, expositions, concerts...). Le concert «**Des musiques et des mots par-delà les tranchées**» de l'Ensemble Vocal de l'Institut a clôturé le programme des actions organisées depuis 2014. Enfin, la Ville d'Orléans poursuit le programme de restauration des plaques commémoratives et des monuments engagé dans le cadre, notamment, des anniversaires de commémoration.

FOCUS ACTIVITÉ : RELATIONS PUBLIQUES ET VIE ASSOCIATIVE

MISSIONS : GESTION DES RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS VILLE/MÉTROPOLE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE AU SEIN DES TROIS MAISONS DES ASSOCIATIONS (RUE SAINTE CATHERINE, À LA SOURCE ET L'ESPACE OLYMPE DE GOUGES).

RENTÉE EN FÊTE

○ **30 000** visiteurs

○ **530** associations

○ **26 200** heures de réunions et

40 expositions organisées dans les deux Maisons des associations (rue Sainte Catherine et à La Source et l'Espace Olympe de Gouges)

○ **63 164** visiteurs à Hôtel Groslot dont

1 298 lors des journées européennes du Patrimoine, soit +21,32 % d'augmentation du taux de fréquentation

○ **25** visites pédagogiques pour **851** élèves

FAITS MARQUANTS

- la 16^e ÉDITION DE RENTÉE EN FÊTE s'est déroulée le 9 septembre.
- LES FÊTES DE JEANNE D'ARC ont accueilli Édouard Philippe, invité d'honneur en 2018.
- 6^e FESTIV'ASSOS organisé par la Maison des Associations de La Source, le 25 mai 2018
- JOURNÉES D'ACCUEIL pour les nouveaux habitants.

OBJECTIF 2

Lutter contre l'exclusion

LA QUALITÉ DE SERVICE UNE PRIORITÉ

Soucieuse de répondre toujours mieux aux besoins de tous les publics orléanais et d'offrir un accès de qualité à ses services, la **Mairie d'Orléans s'engage dans la mise en œuvre de la charte Marianne, avec notamment la rénovation de ses accueils – Relais d'assistants maternels, du pôle social et du Primo Accueil**-. Dans ce cadre, le CCAS de la Ville d'Orléans, qui met en œuvre la politique sociale d'Orléans, a choisi de s'inscrire dans ce processus de performance et d'amélioration continue, à travers la mise en œuvre des engagements Marianne.

Cet engagement s'inscrit dans la continuité des démarches qualité déjà menées dans les trois agences sociales des quartiers centre-ville, Argonne, La Source et au Primo Accueil. Pour ces démarches qualité, plusieurs enquêtes satisfaction ont été menées auprès des usagers afin de mieux cibler leurs attentes. Plusieurs axes d'amélioration ont ainsi été identifiés comme l'amélioration de la confidentialité et de la signalétique.

Ainsi, les locaux du CCAS de la rue Bannier ont été modernisés et réaménagés afin d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs. Les espaces sont désormais mieux identifiés, plus confortables et garantissent la confidentialité des échanges. Des postes informatiques sont disponibles pour effectuer les démarches administratives, avec l'aide d'un agent du CCAS si nécessaire.

19 851

contacts pour les trois agences,
dont 14 661 accueils physiques,
4 925 accueils téléphoniques et
265 autres (courriers, mails).

AIDES SOCIALES ET DOMICILIATION

Les agents d'accueil du **service social du CCAS** réceptionnent et instruisent les demandes d'aide sociale légale (prise en charge de l'aide-ménagère, des frais de séjours en établissement pour personnes handicapées ou pour personnes âgées), les dossiers d'Allocation personnalisée d'autonomie ou d'Allocation de solidarité pour les personnes âgées... Le CCAS accorde également des aides facultatives : aide alimentaire et d'hygiène ; aides au transport ; aides en énergie...

301

dossiers de demande d'aide
sociale légale instruits

Parmi les missions du CCAS figure la domiciliation des personnes sans résidence stable, ayant un lien avec la commune, avec 960 demandes traitées dans l'année. En 2018 une nouvelle offre de service a été proposée aux personnes domiciliées (uniquement à la première domiciliation), avec un accompagnement court pour l'accès aux premiers droits dans le but de limiter le non-recours aux droits. 54 personnes ont été accompagnées vers les partenaires tels que le SIAO, les services de proximité...

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le service social du CCAS assure l'accompagnement social de bénéficiaires seuls, sans enfant à charge, éloignés de l'emploi. En 2018 a été mis en place avec Pôle Emploi **un dispositif particulier de co-accompagnement avec des conseillers professionnels dédiés, pour des personnes en insertion professionnelle** mais dont la situation sociale reste fragile et qui ont besoin d'un appui.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE

Enfin, le service social du CCAS travaille avec de nombreux partenaires sur des sujets variés : logement, aide alimentaire, accès aux droits, à la culture, à la santé... Par exemple, la **Charte de la Solidarité**, en partenariat avec 17 associations à caractère social, avec deux réunions en 2018. Ou encore, le partenariat avec l'association Culture du Cœur, qui permet de lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès à la culture, à l'art, aux sports, ainsi qu'aux activités de loisirs.



RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Afin de faciliter l'accès au numérique pour le plus grand nombre, l'agence sociale du CCAS Olympe de Gouges à la Source accueille un **point DigiLab**, dispositif d'inclusion et d'accompagnement numérique créé par l'Association Action. Ainsi, les usagers du CCAS peuvent réaliser leurs démarches en ligne et accéder à leurs droits. Les postes informatiques sont en accès libre et les usagers qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement confidentiel.



AIDER LES PLUS DÉFAVORISÉS

La Mairie a apporté son **soutien aux travaux réalisés au Relais orléanais** pendant l'été 2018 qui ont permis de rénover l'accueil et les sanitaires. Elle accompagne également le projet de l'association de construire un nouveau siège afin de rassembler tous ses services dans un même bâtiment. La Mairie a dans cet objectif cédé un terrain de 1000 m² pour un euro symbolique à l'association qui accueille et accompagne des personnes sans domicile fixe.

ÉPICERIE SOCIALE POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Ouverte aux personnes qui connaissent des difficultés passagères, l'**Espace solidarité ou épicerie sociale** géré par le service social du CCAS d'Orléans leur permet de s'approvisionner – nourriture, produits d'hygiène ou d'entretien – à un coût adapté à leurs revenus. Un lieu d'approvisionnement doublé d'une écoute et d'un accompagnement, notamment sur la gestion d'un budget. Chaque mois sont organisés des ateliers à visée pédagogique ainsi que des moments conviviaux et festifs pour les familles. En octobre 2018, l'Espace solidarité a fêté ses 20 ans.

118

familles ont bénéficié de l'Espace Solidarité, dont 86 nouvelles familles

10

ateliers proposés par l'épicerie sociale à l'occasion des fêtes de fin d'année

AGIR POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Orléans a confié à Orléans Métropole la coordination des actions prévues dans le **Contrat de ville**, pour améliorer les conditions et la qualité de vie dans les quartiers prioritaires du territoire en partenariat avec les habitants des quartiers concernés.

Parmi les projets réalisés en 2018 figurent le DigiLab à La Source pour lutter contre l'exclusion numérique et faciliter l'accès aux droits; l'appartement Ressources toit là,



situé à La Source pour aider les locataires de logements sociaux à faire des économies de consommation; un projet de lutte contre l'illettrisme aux Blossières, porté par un nouvel organisme de formation: Atlas Être et Savoir.

En parallèle, **des investissements contribuent à améliorer le cadre de vie des quartiers**: équipement d'animation de l'AJLA à l'Argonne, rénovation de la Prairie, voirie et démolition de logements à l'Argonne...

ET DEMAIN ?

- La résidentialisation de la résidence de Lemesle (ANRU) et le réaménagement du rez-de-chaussée de la résidence Isabelle-Romée.
- La poursuite des actions de prévention de la perte d'autonomie.
- Le renouvellement de la convention culture du cœur.
- Le renouvellement de la convention RSA avec le Département.

axe 5 Promouvoir et préserver la solidarité

L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Parce que le développement culturel est une composante du développement durable, l'action menée par la Ville d'Orléans en la matière vise à accorder une place à toutes les expressions culturelles, classiques, contemporaines, urbaines, amateurs ou professionnelles. De même, Orléans veille à s'adresser **à tous les publics par la diversité de l'offre**, le soutien aux projets qui lui sont proposés, une tarification non discriminante et un accompagnement des publics les plus fragiles. Ainsi un large public peut avoir accès aux établissements culturels, aux actions hors les murs en centre-ville comme dans les quartiers périphériques. Par exemple, le jeune public fait l'objet d'une attention particulière au Théâtre Gérard Philipe, au Conservatoire, dans les médiathèques et les musées, dans les quartiers.

De même, **plus de 1 500 places de concerts ou de rencontres sportives sont offertes aux associations** en particulier celles proches d'un public éloigné de la culture. La démarche vise à accompagner ceux qui sont les plus éloignés de la culture pour des raisons diverses : économiques, sociales, familiales, judiciaires ou sanitaires. Ces places sont redistribuées ensuite par les associations locales (Escale, AJLA, ASELOQO, Institut Serenne, Prévention & Réussite, Service des Aînés, Culture du Cœur, Badaboum, JAM, Autisme Loiret, Espoir21, Trisomie 21, Résidence orléanaise). La proposition de rejoindre cette démarche de démocratisation de la culture s'adresse à tous les acteurs de la vie nocturne.



UN LIEU POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS

Afin de conforter la relation parents-enfants grâce à l'écoute et à l'échange, le **Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) Chocolatine** accueille des parents et leurs enfants ou propose des rencontres, avec des professionnels ou entre parents. Celles-ci permettent de rompre l'isolement et d'accompagner ou de soutenir les parents dans leur fonction parentale. En 2018, Chocolatine a proposé 71 séances au cours desquelles 833 parents et 1 047 enfants ont été accueillis.

DISPOSITIFS EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE POUR LES FAMILLES EN SITUATION PRÉCAIRE

Les demandes des familles bénéficiaires des minimas sociaux en parcours d'insertion sociale et professionnelle sont étudiées en priorité. C'est dans ce contexte que **Pôle Emploi et le CCAS ont développé un partenariat afin de réserver des places et permettre l'octroi d'une place en crèche** pour un enfant, d'un parent orienté par Pôle Emploi dans le cadre d'une reprise d'activité ou d'une entrée en formation. En 2018, 9 enfants ont été accueillis.

De même, dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil départemental, 15 enfants ont été orientés par le service Protection maternelle et infantile et accueillis au sein des crèches collectives.



ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil de l'enfant en situation de handicap est une des priorités du CCAS d'Orléans. Dans cet objectif, un dispositif est financé par la CAF pour l'intervention d'une psychologue et d'une psychomotricienne, en appui au pédiatre de crèches et aux équipes.

Pour renforcer la qualité de l'accueil des enfants en situation de handicap, le **CCAS d'Orléans est partenaire du Jardin d'enfants spécialisé « A Petits Pas »** qui accueille des enfants présentant une déficience intellectuelle et leur propose un accompagnement éducatif, social, médical et paramédical, ainsi que psychologique.

La collaboration entre les deux structures contribue à la professionnalisation des agents de la petite enfance dans la prise en charge des enfants en situation de handicap accueillis.

10

enfants avec une reconnaissance par la MDPH accueillis dans les Multi-Accueils

17

enfants en situation de handicap sur l'ensemble des structures



AIDE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans le cadre du plan d'aide aux femmes victimes de violences conjugales et intra-familiales, Orléans a ouvert en 2018 **deux « adresses-refuges »** au nord et au sud de la Loire. Ces lieux d'accueil permettent de répondre en urgence, y compris la nuit et le week-end aux femmes qui appellent le 115 ou viennent déposer une plainte au commissariat. Cette action vient compléter le dispositif mis en place par les différentes structures d'accueil du territoire métropolitain. Pour mémoire, le CCAS d'Orléans avait signé fin 2017 une convention tripartite avec la CAF et la CPAM pour faciliter l'ouverture des droits et mieux coordonner les aides individuelles à apporter aux femmes victimes de violences conjugales. Enfin la Ville veille à tenir à jour la liste des interlocuteurs pouvant venir en aide aux femmes victimes de violence via une affiche apposée dans de nombreux espaces.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

« Un jour, tu vieilliras... », tel est le titre du film produit par le CCAS d'Orléans afin de sensibiliser le public sur la question de l'isolement dans lequel se trouvent de nombreuses personnes âgées. Loin de leur cercle familial ou amical, elles se replient sur elles-mêmes. Le film a pour vocation de susciter une prise de conscience, à travers l'histoire de Suzanne, 81 ans et de Jean-Daniel, proche de la retraite qui découvre l'univers des personnes âgées. Le projet a mobilisé une quarantaine de comédiens amateurs et 90 figurants aux côtés de deux comédiens professionnels, ainsi que quatre étudiants de l'école de cinéma de Tours qui ont prêté main-forte aux techniciens professionnels.

Dans la même démarche de lutte contre l'isolement, le CCAS d'Orléans a noué un partenariat avec l'association AGIRabcd45. Ainsi, des bénévoles de l'association vont à la rencontre des personnes et passent



du temps avec eux : aide, écoute, activités sont autant de services proposés en fonction des envies et de besoins de chacun. 703 personnes ont bénéficié de ce service en 2018.

OBJECTIF **3**

Soutenir la jeunesse



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN ACTIONS

Parmi les projets votés fin 2017 par le conseil municipal des jeunes, six ont été mis en œuvre en 2018 :

- **Un parcours de visite des lieux historiques méconnus d'Orléans** : visites d'une crypte de la ville et parcours en forme de cocotte diffusé dans le livret des journées Européennes du patrimoine.
- **Un rassemblement de gamers**, organisé le 31 mars, pour mettre en avant le côté ludique et plaisant des jeux vidéo aux adultes et permettre aux personnes qui ne peuvent pas y avoir accès de jouer : 82 participant aux trois tournois et quelques 300 visiteurs.
- Des vélos pour recharger les téléphones portables : installation d'un We-bike sur les quais Barentin fin juin 2018.
- **Une opération handisport** à l'Île Charlemagne pour sensibiliser les collégiens à la pratique de handisport.
- **Des olympiades des jeunes**, avec un tournoi inter-collège, le 20 avril, sur les thèmes de l'athlétisme et des sports collectifs innovants, avec la participation de l'association Diabolo pour informer

et prévenir le surpoids et l'obésité chez les jeunes : participation de près de 80 jeunes de trois collèges de la ville.

- **L'organisation d'un repas le 19 mai pour les bénéficiaires du Relais orléanais**. Ce moment a réuni des collégiens et des bénévoles du centre Aselqo et du jardin partagé d'Emmanuel pour la préparation et le partage du déjeuner.

Le mandat du conseil s'est terminé en juin sur un bilan positif et un nouveau conseil de 50 membres a été élu, par les collégiens de 5^e et en 4^e au début du mois d'octobre. Ils se sont réunis début novembre pour choisir parmi les 110 idées émises, les six projets sur lesquels ils vont travailler pendant leur mandat.

AUBERGE DE JEUNESSE

Parce qu'elle souhaite déplacer l'**auberge de jeunesse dans le centre-ville** pour réaffirmer sa vocation touristique, la Mairie d'Orléans s'est positionnée pour racheter les locaux de l'actuel CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). En attendant la formalisation de l'achat et les travaux de réhabilitation et de modernisation du bâtiment, l'auberge de jeunesse a été installée provisoirement sur le site de l'ancien EHPAD des Ombrages à la Source.





ENCOURAGER LA PRATIQUE DU SPORT

Encadrée par des éducateurs sportifs municipaux, **l'École municipale d'initiation sportive (EMIS)** s'adresse aux enfants et aux jeunes de 4 à 16 ans. Elle leur permet de découvrir et de s'initier à des activités sportives dans plus de 30 disciplines différentes. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive alliant plaisir de la pratique, approche ludique, rencontres et échanges entre jeunes.

Les activités se pratiquent à l'année et pendant les vacances scolaires.

41

sections
annuelles
de l'école
municipale
d'initiation
sportive



420

enfants inscrits

64

places ouvertes chaque semaine
pendant les petites vacances

100

places ouvertes
chaque semaine pendant l'été

ORLÉANS MOUV'

Pendant l'été, la Ville propose un **stage sportif** aux jeunes des quartiers qui ne sont pas uniquement rattachés à une structure. Ces activités multisport pour les adolescents contribuent à l'intégration et à l'éducation par le sport. Elles facilitent l'accès à la pratique sportive pour des jeunes qui ne pratiquent pas régulièrement de sport, et développent la citoyenneté. Elles favorisent l'accès à la pratique sportive féminine, la mixité sociale, le développement de l'autonomie et l'accompagnement des jeunes vers les activités permanentes proposées par les associations.



250

participants

FOCUS ACTIVITÉ : JEUNESSE ET SPORTS

MISSIONS : SOUTIEN ET ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS D'ENVERGURE ET À DESTINATION DES JEUNES PUBLICS

○ 14^E ÉDITION DE L'OPEN DE TENNIS

20 000

spectateurs

○ ORLÉANS MASTER DE BADMINTON

40

nations présentes et

300

joueuses et joueurs

○ VÉLOTOUR

+ de

7 000

participants

○ COUPE DU MONDE DE FOOT

6 000

places dans la fan zone
au Campo Santo pour la
retransmission des matchs

○ CONCOURS JEUNES TALENTS

3

lauréats ont reçu une Bourse
Projets Jeunes d'un montant
de 1000 euros

FAITS MARQUANTS

- **ASSISES DU SPORT** organisées le 12 avril pour présenter la politique sportive de la Mairie et échanges.
- **SOUTIEN D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS :** Open de tennis, Orléans Master de badminton, Tour de l'avenir, course des 3 ponts, Vélotour, coupe du monde de sabre, Light up Run
- **ORGANISATION ET SOUTIEN D'ÉVÉNEMENTS POUR LE JEUNE PUBLIC :** Soirée jeunes talents, Hip Hop International, Orléans Game Show...



AXE

6

Préparer l'avenir et devenir
une ville résiliente

OBJECTIF 1

Prévenir les risques majeurs et préparer à la gestion de crise

Parce qu'il peut potentiellement affecter plus de 25 000 habitants sur le territoire, le risque inondation fait l'objet depuis plusieurs années de plans d'actions visant à la fois à limiter le nombre de personnes exposées mais aussi à s'organiser pour faire face au mieux à une situation d'urgence.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Créée en mai 2017, la **Réserve communale de sécurité civile** a pour mission de mener des actions de soutien et d'assistance aux populations en cas d'événements majeurs. Elle est constituée de bénévoles, qui peuvent être mobilisés en cas de crise, pour aider la population et épauler les services municipaux.

En 2018, la Réserve communale a trouvé son rythme de croisière, avec plus de 80 membres actifs. Une nouvelle campagne de recrutement a été menée afin de stabiliser les effectifs et sept journées de formations diplômantes de PSC1 (premiers secours civiques) ont été proposées afin de parfaire et rendre les réservistes encore plus opérationnels.

82
réservistes engagés

45 hommes /
37 femmes

15
modules de formations proposés
(66 demi-journées)

6
journées de formation diplômantes de PSC1 (Premiers secours civiques)

1^{er}
anniversaire fêté en octobre 2018

3
exercices

1
journée de sensibilisation aux risques naturels (visite de carrière et du Val d'Orléans)





PARTICIPATION AU DISPOSITIF D'ALERTE D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Suite aux inondations du printemps 2016, Orléans comme les autres communes de la Métropole, a constaté, qu'en cas de crise, elle ne disposait pas de **moyens d'alerte et d'information rapide de la population**. Après la recherche et l'analyse des dispositifs existants, Orléans Métropole a élaboré et mis à la disposition des 22 communes un système unique qui permet de faire des économies d'échelle. La Ville d'Orléans a demandé cette mise à disposition en s'engageant à respecter le règlement d'utilisation. Comme trois autres communes volontaires, Orléans a participé activement à la phase de test du système durant sa mise en place. Plusieurs agents de la Ville ont été formés entre octobre et décembre 2018. Le système d'alerte a été réceptionné et mis à disposition des communes début janvier 2019.

Capacité de

40 000

appels en 1 heure

6

agents de la Ville formés
à l'utilisation du système d'alerte

589

habitants d'Orléans inscrits
(29 mars 2019)



RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Suite aux inondations de 2016, la **révision du Plan communal de sauvegarde d'Orléans** a été engagée. Ce plan sera multirisques et intégrera la nouvelle organisation de la collectivité, notamment en termes de mutualisation avec la Métropole. L'année 2018 a permis d'avancer sur les axes prioritaires du Plan identifiés à la suite des inondations : le poste de commandement, les dispositifs d'accueil et d'hébergement, la formation des agents (2 formations organisées), la formation des réservistes, la communication.

La trame du nouveau Plan a été validée ; elle est constituée de trois parties : les dispositions générales applicables à toute situation de crise, les dispositions spécifiques prenant en compte les spécificités de certaines situations et des annexes. En fin d'année, l'identification des chantiers et des livrables à faire ou réviser a été réalisée et chaque direction a désigné des contributeurs afin que 2019 soit pleinement consacrée à la révision.

En fin d'année 2018, le projet de révision du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été engagé pour une révision prévue pour mi 2019.

26

rappports d'agencement de centre
d'hébergement totalement révisés

Toutes les directions de la Ville
impliquées et engagées dans la
révision du Plan communal de
sauvegarde d'Orléans

15

réservistes mobilisés pour l'exercice
inondation de novembre 2018



MIEUX CONNAÎTRE LE RISQUE LIÉ AUX CAVITÉS SOUTERRAINES

En 2018, 24 dossiers de mouvements de terrains sur le domaine public ou chez des particuliers, ont fait l'objet d'une visite systématique du Service prévention des risques majeurs et d'un recensement par ses soins. Dans le cadre du développement de la connaissance de ce risque et de la gestion des cavités souterraines à l'échelle métropolitaine, une **démarche d'information** a été engagée auprès des référents risques des 22 communes. Ainsi, une première réunion a été organisée en octobre 2018, en présence du BRGM, afin de les informer de la démarche et leur rappeler leurs obligations réglementaires d'information de la population sur ce risque. Par ailleurs, pour sensibiliser le public, une plaquette d'information sur la gestion des cavités souterraines et leur bon entretien a été éditée en 600 exemplaires. De plus, un partenariat avec le service Ville d'Arts et d'Histoire a permis de proposer au grand public durant le dernier trimestre 2018 des visites pour lui faire connaître les richesses du monde souterrain : caves médiévales, cryptes ou carrières souterraines. 25 visites réparties entre octobre et décembre 2018

VISITES

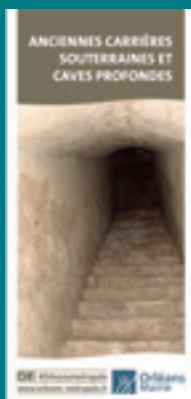
736

personnes dont
60 enfants

CONFÉRENCES

220

personnes



qui ont pu accueillir des dizaines de passionnés et 6 conférences ont été organisées sur cette thématique. Devant le vif succès rencontré, cette démarche sera renouvelée en 2019.

D'autres visites ont été organisées par le Service prévention des risques d'Orléans :

- Pour le BRGM (environ 40 personnes) dans le cadre du congrès international « Modélisation géologique 3D » qui rassemble les représentants des Services géologiques d'une dizaine de pays.
- Pour la DREAL (environ 30 personnes), dans le cadre d'une journée découverte et sensibilisation au risque mouvements de terrain.
- Pour la COBATY (environ 25 personnes) : découverte des carrières d'Orléans pour les professionnels de la construction.

Enfin, les **relevés topographiques de cavités souterraines** sur le territoire d'Orléans ont été poursuivis dans le cadre de la convention avec le Comité départemental de spéléologie du Loiret et plusieurs cavités ont fait l'objet de relevés 3D par le BRGM.

Plus de

700

cavités recensées

15

nouvelles topographies effectuées

SÉCHERESSE ET MOUVEMENTS DE TERRAINS

En matière de mouvements de terrains, l'année 2018 a été fortement marquée par la sécheresse. Le territoire a ainsi été très impacté par le phénomène de retrait gonflement des argiles et de nombreuses fissures ont été déclarées sur des habitations. C'est ainsi que 220 dossiers ont été déposés à la Mairie. **Une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle de la commune** a été déposée en préfecture.

220

dossiers déposés en 2018 (pour
Orléans)

1 398

pour la Métropole
(19 communes, dont Orléans)



© Sylvain Yart

OBJECTIF 2

Conduire les aménagements urbains sous l'angle du développement durable

DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT QUI INTÈGENT DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Orléans a poursuivi en 2018 les **travaux d'aménagement dans les différentes ZAC** de son territoire :

- **ZAC Carmes** : poursuite des travaux avec notamment la construction de l'immeuble situé à l'emplacement des numéros 75 à 77 bis de la rue des Carmes. Il accueillera à terme des commerces et des habitations (appartements et maisons avec jardinet). Sont programmés pour 2019 les travaux de l'îlot 2 de la rue des Carmes (du 49 au 57) ainsi que l'opération de rénovation de la rue Porte Saint-Jean et des rues de la Grille et des Bons Enfants et de l'impasse Saint-Jean. En parallèle, les travaux de démolition se sont poursuivis dans le site de l'hôpital porte Madeleine ainsi qu'une étude sur le jardin Jean Zay.
- **Poursuite des travaux dans la Zac de la Fontaine**, avec l'aménagement de la rue Anne-Brunet, l'extension de l'école Michel de la Fourrière qui a ouvert ses portes au 4^e trimestre 2018 et la construction des programmes de logements. Enfin, le Conseil départemental a annoncé en 2018 la construction d'un collège au cœur de la Zac. Avec une ouverture programmée à l'automne 2020, ce collège sera « accompagné » d'un gymnase de 1600 m² et d'une salle polyvalente modulable.
- **Création de la Zac du Jardin du Val d'Ouest** en juillet 2018, après près de six ans d'études. Son aménagement a été confié à la Semdo. Situé dans le quartier Saint-Marceau, cet espace d'une cinquantaine d'hectares conservera une partie en terrains agricoles et permettra la construction d'environ 500 habitations, pensées pour être résilientes en cas de crue.
- **ZAC Bourgogne** : livraison de la Maison Dessaux et réhabilitation du passage Isabelle Romée, aboutissant à son ouverture fin 2018.



- **Réhabilitation des Vinaigrieres Dessaux** : désignation du futur gestionnaire en novembre 2018 ; dépôt d'un permis de construire ; études projets, diagnostics archéologiques et sondages techniques réalisés (cf p 39)
- **Les Groues** : lancement du pré-verdissement en novembre 2018, atelier ramassage des graines en octobre et novembre avec les écoles Pierre Ségelle et Notre Dame de Consolation ; lancement de la démarche de la preuve par 7, plantation du 1^{er} arbre de l'arboletum en décembre ; études et concertation réglementaire en préalable à la création de la ZAC (cf p 64)



- **ZAC du Fil Soie** : poursuite des études de réalisation de la ZAC créée en 2017 ; désignation de la Semdo comme aménageur.
- **ZAC Sainte Croix** : inauguration le 14 septembre de ce secteur de 9,2ha entre le faubourg St-Vincent, et la rue du Poirier rond, une opération de près de 450 logements.
- **ZAC Sanitas** : lancement des études et réalisation de la procédure de mise en concurrence pour désigner l'aménageur.

Dans le cadre des travaux d'aménagement ou de requalification de voirie, la Ville peut être amenée à réaliser des fouilles. Ainsi, en 2018, 10 diagnostics, 2 fouilles, 2 études et 3 opérations de suivis de travaux ont été réalisés par le pôle d'archéologie, sur prescription de la Drac ou à la suite de découvertes fortuites.

RÉVISION DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Dans le cadre de la révision du **plan local d'urbanisme d'Orléans (PLUO)**, la phase de concertation a été engagée en 2018 : présentation de la révision du PLU en février 2018, réunions dans les quartiers en mars et réunion publique en mai pour présenter les orientations. La révision du PLUO adopté en 2013 était nécessaire pour préparer la transition vers le plan local d'urbanisme métropole (PLUM) qui remplacera à terme les plans locaux d'urbanisme communaux, mais aussi pour répondre aux évolutions législatives et notamment la loi ALUR qui a supprimé le coefficient d'occupation des sols permettant de maîtriser les formes urbaines. Enfin, le PLUO tient compte également des programmes d'aménagements nouveaux tels que le Val Ouest ou Fil Soie.

OBJECTIF 3

Préserver la ressource en eau et la rendre accessible à tous



PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

La ville d'Orléans est alimentée en eau potable depuis **huit forages**, dont trois sont classés « captages prioritaires » depuis 2009 suite à la loi Grenelle 1.

Dans le cadre de la DUP, ces captages ont bénéficié d'une convention tripartite (Ville, concessionnaire de l'eau potable, Orléanaise des Eaux, et Chambre d'agriculture du Loiret), qui a permis de **réaliser des travaux, notamment dans les exploitations agricoles de la zone des captages, de mobiliser l'ensemble des acteurs de la zone et de promouvoir des expériences innovantes du territoire, de diffuser de bonnes pratiques et d'économiser la ressource en eau. Désormais, la préservation de la ressource en eau est une compétence d'Orléans Métropole.**

Cette expérience du territoire orléanais a permis d'associer les efforts des acteurs de l'eau à la préservation de cette ressource. Elle pourra servir d'appui à la même mobilisation à l'échelle de la Métropole.

Dans le cadre de la loi Grenelle 1, les mêmes captages bénéficient depuis 2014 d'un contrat territorial du Val de l'Orléanais porté par la Chambre d'Agriculture du Loiret pour **la lutte contre les pollutions diffuses.** Ce contrat, qui réunit les anciens partenaires de la convention tripartite avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, s'est poursuivi en 2018 par le biais d'un avenant d'une année.

ET DEMAIN ?

Fusion du contrat territorial avec celui du Sage VAL D'HUY Loiret porté par l'EPL.

PERMETTRE L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

Pour permettre aux abonnés d'accéder aux premiers litres d'eau consommés à un coût moins élevé, la Ville d'Orléans a mis en place en janvier 2012 une tarification progressive et incitative. En 2018, les tarifs étaient de 0,71 € TTC/m³ pour la tranche eau vitale (de 0 à 40 m³ par an) et de 1,01 € TTC/m³ pour la tranche eau utile (de 41 à 120 m³ par an), à comparer au tarif de la tranche eau confort (au-delà de 120 m³) de 1,37 € TTC/m³.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Avec 27 compteurs de sectorisation et 155 capteurs acoustiques, **le réseau d'eau potable est désormais équipé pour détecter, suivre et localiser les fuites en temps réel**, ce qui améliore sensiblement son rendement. Et grâce à la télérelève, les abonnés équipés peuvent, s'ils le souhaitent, suivre au quotidien leur consommation d'eau.



LA CONSOMMATION, LE SUIVI ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

9,3 M de m³ d'eau prélevés en 2018, soit + 1,4 % par rapport à 2017

204

analyses microbiologiques et physicochimiques effectuées en 2018 par l'Agence régionale de santé sur l'eau destinée à la consommation humaine à Orléans

L'eau délivrée à la population est d'excellente qualité avec

100 %

de conformité bactériologique et 99,5 % de conformité physico-chimique

6,6 M de m³ d'eau produits en 2018, soit - 0,8 % par rapport à 2017

2,3 M de m³ d'eau vendue en 2018 aux communes voisines soit + 3,4 % par rapport à 2017

153 litres
Consommation d'eau moyenne/jour/habitant en 2018



PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Ville d'Orléans a accompagné, avec d'autres partenaires, les « **Assises de la rivière du Loiret** », initiée par la Commission locale de l'eau du SAGE Val Dhuy Loiret. La Ville a participé au comité de pilotage de l'étude, qui visait à :

- Construire une vision partagée de l'état des lieux de la rivière.
 - Savoir à quoi ressemblera le Loiret dans 20 ans si rien de plus n'est fait qu'aujourd'hui, avec l'élaboration d'un scénario de l'évolution de la rivière du Loiret à l'horizon 2040.
- Après une première grande étape en 2017, la démarche des Assises du Loiret est entrée dans une seconde phase en 2018. En effet, suite à la prise de compétence « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques » par Orléans Métropole, les Assises du Loiret sont actuellement dans une phase de concertation/mobilisation et de travail en commun pour continuer à partager, avec l'ensemble des acteurs impliqués et les habitants intéressés, les choix d'orientation à réaliser pour ensuite décliner ces orientations en actions opérationnelles.

RÉHABILITATION DU PLAN D'EAU DE L'ÎLE CHARLEMAGNE

Malgré une bonne qualité bactériologique et physico-chimique, le **plan d'eau de l'Île Charlemagne** connaît depuis plusieurs années des interdictions de baignade, en plein été, liées à la présence de cyanobactéries, organismes pouvant être à l'origine d'intoxication. Dans ce contexte, suite à

une mission de diagnostic des causes de cette présence récurrente et pour envisager des solutions, **un scénario de travaux a été arrêté et sera mis en œuvre, à compter de 2019**, après les études réglementaires liées à la loi sur l'eau. Ces travaux de réhabilitation sont intégrés au Projet « Parc de Loire ».



OBJECTIF 4

Agir pour une meilleure qualité de l'air

FLUIDIFIER LA CIRCULATION

Les rénovations de carrefours visent à **fluidifier la circulation et à réduire ainsi les encombrements**. Elles consistent en une remise à neuf du mobilier urbain mais également la remise aux normes de l'aménagement routier dans son ensemble (abaissement des bordures, mise en place de bande podotactiles, ajout de modules sonores sur les signaux piétons...).

En parallèle, des études d'intersection sont réalisées pour améliorer la circulation générale et questionner la pertinence d'un régime de priorité sur une intersection. Dans ce cadre, 26 intersections ont été étudiées en 2018.

RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Six bornes de rechargement des véhicules électriques ou hybrides ont été mises en service sur Orléans. L'objectif de ce programme est d'encourager l'utilisation de tels véhicules, avec deux heures de chargement gratuites.

ACCÈS AU CENTRE-ANCIEN

Orléans a engagé le renouvellement des bornes d'accès aux zones piétonnes dans le centre ancien pour plusieurs motifs :

- Fiabiliser un matériel qui ne donnait pas satisfaction.
- Faciliter les campagnes d'entretien des équipes de l'espace public.
- Mettre en place des outils facilitant les conditions des usagers (demande par internet / création de digicode / caméras à lecture de plaque...).
- Revoir la réglementation liée aux accès.

POURSUITE DE L'EXPÉRIMENTATION BUS ÉLECTRIQUES

Afin de tendre vers son objectif de territoire neutre en carbone d'ici à 2050 dans le cadre de son Plan air énergie climat territorial, Orléans Métropole s'engage dans la transition énergétique de son territoire et souhaite aboutir à la conversion totale de **la flotte de bus du réseau Tao au tout électrique d'ici à 2024**. La collectivité mène depuis 2017 une expérimentation afin de tester, en conditions réelles, la consommation d'énergie et l'autonomie dans toutes les conditions d'exploitation, le confort ressenti par les voyageurs, la maintenance la fiabilité du matériel ou encore le système de charge.

Empreinte carbone réduite, absence de nuisances sonores et de vibrations permettant de rendre plus agréable le quotidien des usagers, des riverains et des agents de conduite, innovation technologique, investissement et transformation du métier de maintenance des bus : ce choix énergétique répond à une véritable ambition pour le territoire de demain.





ET DEMAIN ?

- Objectif d'une flotte 100 % décarbonnée à horizon 2024.
- En 2019 : 2 véhicules articulés en expérimentation, 6 minibus pour la ligne 25, 7 véhicules de transport à la demande.
- Première grande commande de bus électriques fin 2019.

CONTRIBUER À L'INFORMATION DES HABITANTS

La Ville d'Orléans a participé à la **4^e Journée nationale de la qualité de l'air** animée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire le 19 septembre, destinée à sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité. Cette journée permet également de montrer les bonnes pratiques existantes pour lutter contre la pollution de l'air, à travers divers événements : conférences, portes-ouvertes, expositions, expérimentations, jeux...
 À cette occasion, « Le guide de l'air dans tous ses états » a été réédité et mis à disposition du public. Cet ouvrage, destiné à tous, est disponible en ligne sur le site de l'Ademe et de la Ville d'Orléans. De cette brochure, une exposition a été mise en place à l'accueil de la mairie principale et



3 mairies de proximité. En écho à cette journée, les Journées environnement santé du 15 septembre 2018 ont porté sur la thématique de la qualité de l'air. Diverses animations ont été proposées aux visiteurs par la Mairie d'Orléans, Orléans Métropole et leurs partenaires. Ces journées s'inscrivent également dans le 3^e plan régional santé environnement.

CHEZ LES TOUT-PETITS

Une analyse de la qualité de l'air a été effectuée dans 10 crèches municipales en 2018. La démarche sera poursuivie en 2019.

OBJECTIF 5

Faciliter la vie des habitants, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes et le numérique



DÉVELOPPER ET FAVORISER LA VILLE CITOYENNE

Parce qu'il est essentiel d'impliquer les citoyens dans la construction des projets d'ampleur ou dans l'amélioration de leur cadre de vie et dans l'animation quotidienne de leur quartier, la Ville d'Orléans met en œuvre, à travers sa **Charte de la participation citoyenne**, plusieurs dispositifs encourageant la participation des Orléanais. Par exemple les **assemblées générales de quartier**, sont des rencontres annuelles dans les six quartiers de la Ville, entre le Maire, ses adjoints dont celui du quartier et les habitants pour faire le point sur les réalisations et parler des projets. De même, la centaine de **réunions publiques** organisées chaque année favorisent les échanges avec les habitants sur des projets précis d'aménagement notamment, comme par exemple le projet concernant le faubourg Madeleine.

Les **balades urbaines** sont un autre temps privilégié d'échange avec les élus sur des questions liées à la vie du quartier et les problèmes du quotidien. Enfin, les **six conseils consultatifs de quartier** sont ouverts à tous les habitants volontaires. Ils sont associés aux réflexions sur les projets de leur secteur. Ils participent activement à la vie du quartier dans le cadre d'ateliers thématiques et font émerger des propositions qui sont transmises aux élus, par exemple en matière de patrimoine, d'aménagement urbain, d'animation du quartier... Fin 2018, les nouveaux conseils consultatifs de quartiers ont été constitués. Sur 133 volontaires, 111 ont été tirés au sort et occuperont cette fonction jusqu'en 2021.

MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UNE MAIRIE

25 matinées ont été consacrées en 2018 aux **visites pédagogiques de la mairie** destinées aux élèves des écoles élémentaires d'Orléans. «Je découvre ma mairie» est l'occasion pour les élèves, citoyens en herbe, d'aborder le fonctionnement d'une mairie, de mieux comprendre les enjeux de l'implication du citoyen dans la vie de la collectivité et de bénéficier d'un temps d'échange privilégié avec un élu. Au cours de cette visite, les jeunes peuvent découvrir l'Hôtel Groslot, mairie jusqu'en 1981, bâtiment du **xvi^e** siècle qui permet de percevoir l'Histoire d'Orléans au travers des personnalités qui l'ont marqué puis l'actuelle salle du conseil municipal et métropolitain.

ET DEMAIN ?

- La création du comité des aînés.

Plus de **1 100**
 enfants des classes de CM1 et CM2,
 cycle 3 des écoles élémentaires
 d'Orléans ont participé aux visites
 « Je découvre ma mairie »



DES SERVICES CENTRÉS SUR LES BESOINS DES USAGERS

Depuis 2015, la Ville s'est engagée dans **une démarche d'innovation publique et de transformation**.

Celle-ci s'appuie notamment sur une approche qui mobilise les usagers dans la conception et l'évaluation des projets avant leur mise en œuvre, avec la collaboration de l'association Nekoé, cluster spécialisé dans l'innovation par les services. La démarche a été utilisée par exemple en 2018 sur le réaménagement de la médiathèque centrale d'Orléans, la refonte de la page Internet permettant l'inscription en crèche ou la signalétique patrimoniale.

En interne, l'innovation par les services vise à améliorer l'efficacité de l'organisation, dans l'objectif d'un meilleur service aux habitants. Elle a donné lieu en 2018 à différents ateliers collaboratifs pour définir les « irritants » internes et identifier des pistes de solutions. Parmi les premières actions en

cours de déploiement figurent la mise en place d'une cellule « facilitation du quotidien des agents », d'un nouvel intranet, d'un nouveau journal interne...

Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine de l'innovation publique, une malle de l'innovation a été conçue et mise à disposition des collaborateurs, afin de les sensibiliser à l'innovation sous la forme d'un escape game. Ce travail s'appuie sur une modification des modes de management, portée par l'École de management interne mise en place depuis trois ans.

FOCUS ACTIVITÉS : VIE DES QUARTIERS

MISSIONS

- ACCUEIL LES USAGERS EN PROXIMITÉ ET TRAITEMENT DE LEURS DEMANDES (FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, LOCATION DE SALLES, RÉCLAMATIONS...), EN LIEN AVEC LES SERVICES CONCERNÉS.

- CONTRIBUER AU BON DÉROULEMENT DES PROJETS ET DES TRAVAUX EN VEILLANT À LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES HABITANTS.

- ACCOMPAGNER LES CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER.

- DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE (CONCERTATION DES GROUPEMENTS, BUDGET PARTICIPATIF...)

○ **6**
mairies de proximité

○ **153**
réunions publiques/
visites sur site
balades urbaines

○ **95 337**
prestations délivrées
aux guichets
+18 %

○ **60 868**
accueils physiques
+20 %

○ **18 322**
appels téléphoniques
reçus
+27 %

FAITS MARQUANTS

○ 2^E ÉDITION
 DU BUDGET
 PARTICIPATIF

axe 6 Préparer l'avenir et devenir une ville résiliente



2 181
votes

746
votants

60
projets proposés

44
projets soumis au vote

9
projets retenus

2^E ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

Orléans a lancé en 2018 son **deuxième budget participatif**. Doté d'une enveloppe de 300 000 € contre 100 000 € en 2017, ce projet a pour objectif de permettre aux Orléanais -particuliers, collectifs ou associations- de prendre part à l'aménagement de l'espace public et de suggérer des améliorations. Après une première édition qui a rencontré un franc succès : 153 propositions, 40 projets soumis au vote du public et 1 570 votes pour cinq projets sélectionnés.

L'édition 2018 a vu 44 projets soumis au vote du public après une étude de faisabilité par les services techniques. **2 181 votes pour 9 projets** : requalification d'une aire de sport dans le quartier des Acacias ; décoration de la façade de l'école Molière et fleurissement des parterres attenants ; aménagement d'un espace de convivialité place de l'Europe ; création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite pour le local de l'Accorderie ; un espace de biodiversité pour papillons et insectes ; une aire de jeux végétalisée rue de la Motte Saint-Antoine ; amélioration de la lisibilité de la piste cyclable sur les quais ; street work au parc de la Fontaine de l'Étuvée ; des hamacs en bord de Loire.

Autre évolution en 2018, la plateforme numérique s'est ouverte à d'autres appels à projets ou consultations citoyennes et se nomme « **Participons Orléans Métropole** ».

CO-CONSTRUCTION DES GROUES

La construction du **futur éco-quartier des Groues** est une application de la démarche de concertation voulue par la Ville d'Orléans. Ainsi, en 2018 à la suite de la réunion publique d'information, deux ateliers de réflexion ouverts aux adultes mais aussi aux enfants ont été organisés les 5 et 11 décembre autour des thèmes suivants : l'éco quartier des Groues dans son environnement (déplacements dans le quartier, stationnement, pistes cyclables...), identité (services, commerces, équipements, activités...); les



dimensions de l'éco quartier : les espaces ouverts (pratiques et usages, types d'espaces publics, sport et bien être...); façons d'habiter le quartier (types d'habitat, localisation, quartier passif...). L'information des familles a été faite grâce aux directeurs et enseignants des écoles. Ces ateliers proposés à des moments compatibles avec les horaires de travail ont permis aux participants de réfléchir et de se prononcer sur des propositions issues des concertations précédentes. De même, les élèves des écoles de proximité, Pierre Ségelle et Notre-Dame-de-Consolation ont été impliqués dans la récolte de graines qui seront semées dans les espaces verts du site : pépinière, arboretum... Ils ont également participé aux premières plantations en décembre en présence des maires d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle. En parallèle, les collégiens du collège Pelletier ont préparé un atelier sur la botanique proposé en avril dans le cadre du lancement de la Preuve par 7. Ce projet d'urbanisme et d'architecture porté par Patrick Bouchain, architecte de renom et scénographe vise à valoriser plusieurs projets urbains à travers la France, à 7 échelles territoriales : village, bourg, ville moyenne, métropole... La démarche de co-construction de l'éco-quartier des Groues a été retenue pour représenter l'échelle territoriale d'une métropole dans le projet. Enfin, une collaboration a été engagée avec le groupe Facebook des Groues avec la création du « rendez-vous des Groues » destiné à retracer l'histoire du site.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ORLÉANAIS

Deux fois par an, la Mairie d'Orléans organise une **journée d'accueil pour les nouveaux Orléanais** qui peuvent alors rencontrer leurs élus de proximité et échanger sur de nombreux sujets. Une visite commentée de la Ville et de ses grands chantiers conclut la journée. À cette occasion, un kit de bienvenue est remis à chaque foyer participant. Ce kit est composé de guides, de plans, de billets et/ ou coupons de réductions offerts permettant de découvrir la Ville au travers des événements sportifs et culturels.



FOCUS ACTIVITÉ : ACCUEIL ÉTAT CIVIL

○ **81 705**
personnes accueillies
physiquement au Centre
municipal

○ **210 400**
appels téléphoniques
reçus

○ **62 573**
électeurs inscrits sur la
liste électorale principale

○ **5 314**
logements recensés par
26 agents représentant
près de 9 000 Orléanais

○ **1 041**
jeunes dénombrés dans
le cadre du recensement
militaire

○ **10 984**
cartes nationales
d'identité et

10 606
passeports délivrés

○ Plus de **80**
dossiers de regroupement
familial reçus

○ **617**
attestations d'accueil
délivrées

○ **325**
arrêtés de débits
de boissons temporaires

○ **83**
déclarations de débits
de boissons permanents
(bars et restaurants)
enregistrées

○ **45**
bars signataires de la
charte de bonne conduite

○ Plus de **1 500**
quotients familiaux
calculés

○ Plus de **2 000**
inscriptions scolaires
enregistrées

○ **4 930**
naissances

○ **363** mariages
383 PACS

○ **103**
changements de nom
ou de prénom

○ **2 016** décès

FAITS MARQUANTS

- **MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE AU CENTRE MUNICIPAL**, lieu d'accueil unique des usagers pour obtenir des informations et réaliser un ensemble de prestations.
- **DÉMARCHES EN LIGNE** : création du portail citoyen et développement du portail famille : inscription aux dispositifs sportifs, aux services de l'éducation et de la petite enfance.
- **EXTENSION DE LA DÉMATÉRIALISATION** : adhésion à la plate-forme COMEDEC, dispositif dématérialisé et sécurisé de délivrance des actes d'état civil entre administrations et partenaires extérieurs, simplifiant les démarches des citoyens.

OBJECTIF 6

Étendre la coopération internationale en matière de développement durable

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE INTENSE

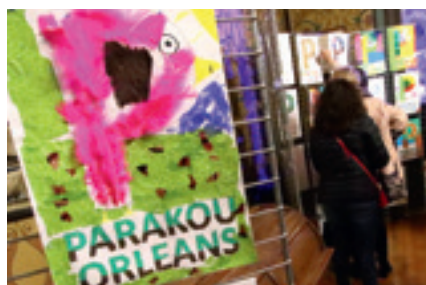
Avec **12 villes jumelles** sur tous les continents, Orléans développe les échanges et coopérations et densifie ses relations internationales qui constituent un axe de développement majeur pour la Ville.

En 2018 ont été signés deux nouveaux jumelages avec la Nouvelle Orléans et avec Yangzhou et le partenariat avec Tarragone a été renouvelé.

Par la diplomatie des villes, Orléans fait rayonner son territoire à l'international et implique les Orléanais -établissements scolaires, entreprises ou associations- dans des projets de coopérations qui contribuent à son développement : art, insertion professionnelle et droits des femmes avec Tarragone (Espagne), gestion de l'eau et santé avec Parakou (Bénin), tourisme, culture et agriculture avec Yangzhou (Chine), enseignement supérieur et urbanisme avec la Nouvelle Orléans, tourisme, culture et voyage avec Utsunomyia (Japon)...

PARTENARIAT ORLÉANS-PARAKOU

Afin de célébrer l'**anniversaire des 25 ans de partenariat entre Orléans et Parakou**, une semaine festive a été organisée en décembre. L'occasion de dresser un bilan des actions réalisées dans la convention de coopération entre les deux villes qui s'achevait fin 2018, avec plus de 90 % des actions prévues dans les six axes de cette convention : développement durable, valorisation du tourisme et du patrimoine local, francophonie, évaluation du programme d'appui à la gestion locale et santé et jeunesse. 2018 a également vu l'affrètement d'un second container de matériel médical provenant du Centre hospitalier d'Orléans à destination de celui de Parakou. Ce matériel médical, en excellent état -lits médicalisés, tables d'examen, éclairage opératoire...- n'était plus utilisé depuis le déménagement de l'hôpital. La convention 2019-2021 comporte un volet sur l'accès à l'eau et à l'assainissement.



Un partenariat entre les deux universités est en cours de réflexion.

UN NOUVEAU JUMELAGE AVEC LA NOUVELLE ORLÉANS

Acté le 5 janvier 2018, le **jumelage entre Orléans et la Nouvelle Orléans officialise la volonté de rapprochement entre les deux villes** et traduit un lien solide qui s'appuie sur de nombreux points communs. Outre le nom et la place symbolique réservée à Jeanne d'Arc, les deux villes partagent une identité forte liée aux fleuves qui les traversent. Elles s'engagent, avec ce jumelage, à développer des collaborations sur diverses thématiques comme la gestion de l'eau et des risques majeurs, le tourisme et l'économie culturelle, le développement économique, l'éducation et la formation. Pour accompagner cette amitié et la faire vivre auprès des Orléanais, de nombreux événements ont été placés sous le signe du 300^e anniversaire de la naissance de la Nouvelle Orléans : Foire expo 2018, fêtes de Jeanne d'Arc, Festival de jazz à l'Evêché...



PARTENARIAT ORLÉANS-YANGZHOU

Démarré en 2015 par un partenariat touristique, le rapprochement avec Yangzhou s'est transformé en jumelage en avril 2018, avec de nombreux projets et une belle dynamique, en matière de formation, de tourisme, de culture ou encore d'économie. En témoigne le **label « accueil des touristes chinois »** décerné à de nombreux hôteliers ou restaurateurs d'Orléans ou les projets de



résidences d'artistes. De même, un groupe de jeunes Chinois âgés de 17 à 24 et étudiants à l'école de cuisine de Yangzhou, a passé le mois d'août au CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loiret pour apprendre les codes de la gastronomie française et se perfectionner dans la préparation des mets. Enfin, Orléans a été désignée pour représenter la France et les jardins à la française lors de l'exposition internationale d'horticulture programmée en 2021 qui devrait accueillir plus de 100 000 visiteurs chaque jour.



AXE 7

Se donner les moyens
de ses ambitions

LE PREMIER COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ÈRE MÉTROPOLITAINE

Notre Communauté d'Agglomération, devenue Communauté Urbaine au 01/01/2017 puis Métropole au 01/05/2017, s'est vue transférer de nouvelles compétences par ses communes membres. Il s'agit d'une évolution institutionnelle importante qui a demandé une forte mobilisation des élus et des administrations des 22 communes. L'année 2018 marque une nouvelle ère avec la volonté de mettre en œuvre toutes les décisions prises tant en termes d'opportunités que de moyens.

Finaliser les transferts de compétences

Après une année 2017 de transition pendant laquelle les compétences ont été assurées dans le cadre de convention de gestion transitoire permettant de garantir une parfaite continuité du service, l'exercice des compétences est désormais pleinement assuré par la Métropole.

2018 a également vu la poursuite du processus de transfert de compétences avec notamment :

- L'évaluation définitive des charges transférées et la fixation des attributions de compensation correspondantes en conformité avec les travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Le transfert et les mises à disposition du personnel relatif aux compétences transférées.
- Le transfert de nouvelles compétences facultatives : Gestion des Milieux Aquatiques (hors compétence obligatoire Gemapi), l'ESAD et Parc Floral.

Accompagner Orléans Métropole dans la mise en œuvre du projet Métropolitain

Adopté par délibération du conseil Métropolitain du 11 juillet 2017, le projet Métropolitain 2017 – 2030 a fixé un cap qui va bien au-delà de ce mandat : être parmi les quinze métropoles qui comptent en France d'ici à l'horizon 2030.

Il se décline autour de huit axes stratégiques :

- Être la capitale du Val de Loire, ville de référence sur l'axe ligérien, porteuse de valeurs reconnues et du dynamisme économique pour rayonner au-delà de son territoire.
- Être une métropole internationalisée, reconnue pour son niveau scientifique, reposant sur des unités de formation supérieure d'excellence et de recherche.
- Être une métropole qui foisonne d'initiatives, de talents culturels, de création d'entreprises, ayant su développer une nouvelle approche du développement économique et accompagner les entreprises dans leurs mutations.
- Être une métropole qui assure une qualité et un cadre de vie pour ceux qui habitent ses villes et villages, en respectant l'identité de chacune, à une heure de Paris, capitale-monde.

- Être une métropole dont l'administration s'est modernisée, ouverte aux usagers et économe en moyens publics.
- Être une métropole active dans la transition énergétique et numérique du territoire, des entreprises et des habitants.
- Être une métropole solidaire afin que chaque habitant partage le sentiment d'appartenance à une même communauté d'intérêt, sentiment qui sera renforcé si chacun peut participer à l'élaboration des projets d'intérêt métropolitain, se sentir acteur et se les approprier.
- Être soucieuse de la soutenabilité de la croissance des communes qui la composent en participant, autant que de besoin, à la mise en place d'équipements de proximité rendus nécessaires par l'évolution des zones urbanisées.

En 2018, Orléans a décliné ces 8 axes stratégiques dans ses politiques publiques.

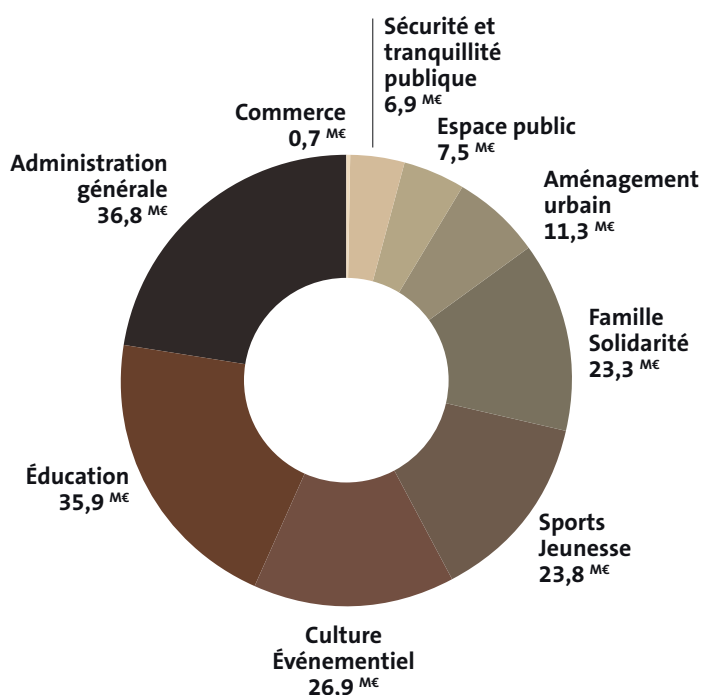
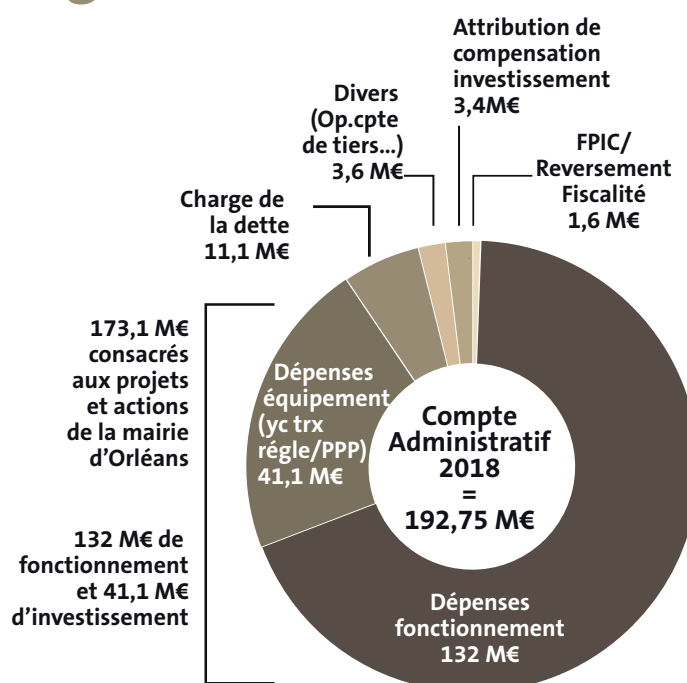


PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 PAR GRANDES MASSES : Budget principal et budget annexe activités spécifiques

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 PRÉSENTE :

- des dépenses réelles de fonctionnement de 136,3 M€ (hors travaux en régie) dont 132 M€ pour les projets
- des recettes réelles de fonctionnement de 171,6 M€
- des dépenses réelles d'investissement de 56,4 M€ (comprenant les travaux en régies dont 41 M€ pour les projets et l'attribution de compensation d'investissement)
- des recettes réelles d'investissement de 27,3 M€.

LES 173,1 M€ CONSACRÉS AUX PROJETS ET ACTIONS DE LA MAIRIE SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



LE BUDGET PRINCIPAL

SITUATION FINANCIÈRE – ÉQUILIBRE FINANCIER

En 2017 et 2018, les masses budgétaires ont évolué avec les transferts de compétences. Ainsi, l'attribution de compensation perçue par la ville est réduite du montant net des dépenses de fonctionnement et d'investissement transférées à Orléans Métropole.

Après une année 2017 de transition, l'exercice 2018 fait apparaître une épargne brute après attribution de compensation d'investissement de 29,3 M€ et une épargne disponible de 18,9 M€ comparable à 2016.

La Mairie d'Orléans a investi 41 M€ (y compris PPP) sur l'exercice 2018.

L'emprunt souscrit en 2018 représentant 8 M€, ces investissements ont donc été largement autofinancés.

Le compte administratif 2018 présente un résultat net positif de 4,8 M€.

Au 1^{er} janvier 2018, la Mairie d'Orléans a changé de nomenclature comptable, passant de la M14 à la M57. Dans le cadre de ce changement, le compte 1069 a été supprimé et le montant débiteur de 0,909 M€ a été repris par le comptable public en modifiant la balance d'entrée 2018 du compte 1068 de transposition. Les documents budgétaires établis fin 2017 pour 2018 avant la bascule en M57 n'ont pas intégré ce changement d'imputation comptable. Il en résulte une différence entre le compte administratif 2018 et le compte de gestion 2018 qu'il conviendra de régulariser lors du budget supplémentaire 2019 en corrigeant le résultat cumulé d'investissement. Après ajustement, le compte administratif 2018 présente un résultat net positif de 3,9 M€ et 1,9 M€ après reports. Le résultat sera repris sur l'exercice 2019.

OPÉRATIONS RÉELLES EN M€ - BUDGET PRINCIPAL

	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes courantes de fonctionnement	181,9	174,7	168,2
Dépenses courantes de fonctionnement (hors travaux en régie)	149,8	152,6	134,3
Épargne de gestion (hors éléments exceptionnels)	32,1	22,1	33,8
Charges exceptionnelles	1,2	1,2	0,1
Produits exceptionnels (hors cession)	1,1	2,0	0,2
Épargne de gestion (y compris éléments exceptionnels)	32,0	22,9	34,0
Intérêts de la dette	1,6	1,4	1,4
Épargne brute / Autofinancement brut	30,4	21,5	32,6
Attribution de compensation investissement			3,4
Épargne brute - Après att. de compensation invest.	30,4	21,5	29,3
Remboursement du capital de la dette bancaire / non bancaire	11,9	12,4	10,4
Épargne disponible / Autofinancement net	18,4	9,1	18,9
Dépenses d'investissement	45,1	50,2	42,6
dont conventions de gestion		15,5	
dont dépenses d'équipement (hors PPP)	44,4	33,1	40,4
Recettes propres d'investissement	15,1	18,3	12,7
Recettes conventions de gestion		15,5	
Emprunt d'équilibre	13,0	11,0	8,0
Résultat de l'exercice	1,5	3,7	-3,1
Résultats antérieurs / Reprise résultats Parc Floral en 2018	1,9	3,4	7,9
Sous-total résultat global de clôture	3,4	7,1	4,8
Apurement compte 1069 - transposition M57			-0,9
Résultat global de clôture	3,4	7,1	3,9
Reports (dépenses)	2,8	4,4	12,4
Reports (recettes)			10,4
Résultat après reports	0,5	2,7	1,9
Encours dette bancaire au 31/12/N	91,4	90,7	68,7
Encours dette non bancaire au 31/12/N	17,5	16,9	16,2
Encours dette total au 31/12/N	108,9	107,6	84,9

Fin 2018, l'encours de dette (y compris dette PPP) de la Mairie s'établit à 84,9 M€. Avec une dette de 719 € par habitant, la Ville d'Orléans présente un endettement inférieur de 38% à l'endettement moyen pour la strate des communes de plus de 100 000 habitants, hors Paris (1169 €/habitant - source DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2018 – ratios financiers obligatoires du secteur communal par strate de population en 2016).

Le ratio d'encours de dette / recettes réelles de fonctionnement s'établit à 49,6% pour Orléans, contre 87,2 % pour la strate des communes de plus de 100 000 habitants, hors Paris source DGCL - Les collectivités locales en chiffres 2018 – ratios financiers obligatoires du secteur communal par strate de population en 2016).

La capacité de désendettement d'Orléans représente trois années d'épargne brute, ce qui signifie que la totalité de la dette de la Ville pourrait être remboursée en 2,9 ans, pour un indicateur communément admis autour de 10 ans.

FISCALITÉ

TAUX MOYENS DES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS COMPARÉS AUX TAUX D'ORLÉANS

2018	Orléans	Strate 2017 (Source DGCL)
Taxe d'habitation	20,99 %	22,08 %
Foncier bâti	29,81 %	23,74 %
Foncier non bâti	39,60 %	35,70 %

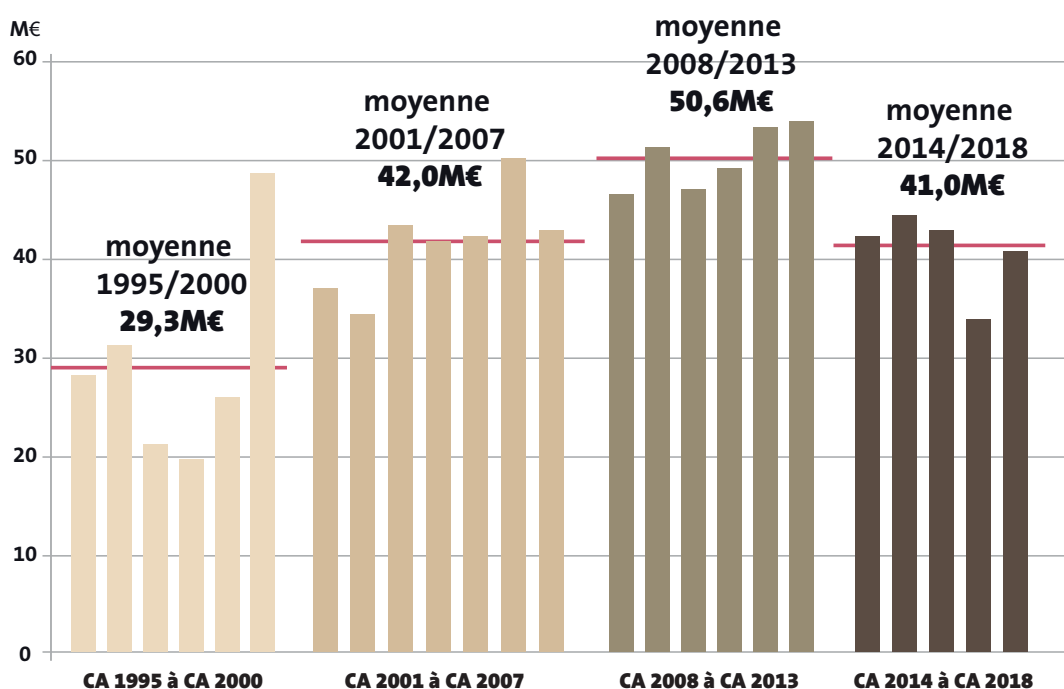
Concernant la taxe d'habitation, il convient de souligner la politique d'abattement décidée par la Mairie d'Orléans, avec des niveaux d'abattement quasiment situés au maximum autorisé. Cette politique d'abattement volontariste, qui a pour objectif d'alléger la fiscalité des foyers orléanais, notamment des plus modestes, a représenté en 2018 une perte de recette de 7,53 M€ pour la Mairie d'Orléans, soit une baisse de 18% du produit de taxe d'habitation.

Dépenses d'équipement – un effort d'investissement soutenu

Avec 41 M€ de dépenses d'équipement (dont PPP Chardon), la Mairie maintient un fort niveau d'investissement :

- 35,4 M€ de dépenses réalisées sur le patrimoine de la Ville.
- 4,1 M€ de subventions d'équipement versées.
- 0,7 M€ de remboursement du capital de la dette lié au PPP Chardon.
- 0,6 M€ d'acquisition d'action dans le cadre de l'augmentation de capital de la SEMPAT.
- 0,3 M€ de fouilles archéologiques réalisées en régie par le service d'archéologie municipale.

DÉPENSES ÉQUIPEMENT



À noter : à compter de 2017, Orléans Métropole réalise en lieu et place d'Orléans, les dépenses relatives à l'espace public pour 10 M€ par an.

2018 : LES PRINCIPAUX PROJETS PAR QUARTIER

NORD

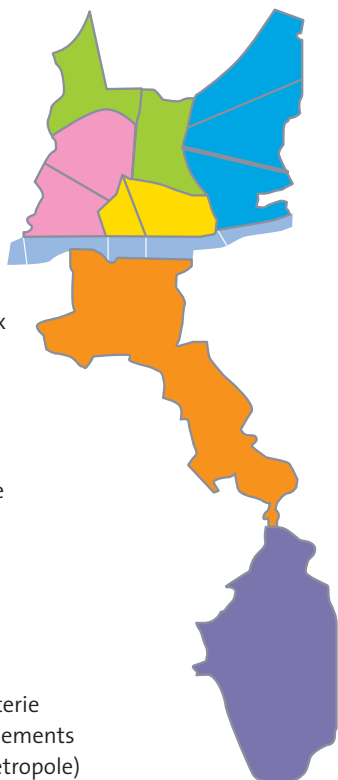
- Palais des Sports
- Centre aqualudique
- MOBE
- Groupes scolaires Molière et Jean-Mermoz
- Voiries (Orléans Métropole)
- Gymnase des Murlins

NORD OUEST

- ZAC Coligny
- Salle Louis-Guilloux
- Voiries (Orléans Métropole)

CENTRE-VILLE

- Carmes- Madeleine
- Carmes voiries
- Vinaigrerie
- Théâtre
- MSP centre-ville
- Conservatoire
- ZAC Bourgogne
- Parc de la Charpenterie
- Campagne de ravalements
- Voiries (Orléans Métropole)



NORD EST

- Argonaute
- Convention Territoriale Argonne
- Groupe scolaire Michel-de-la-Fournière
- ZAC Clos de la Fontaine
- Collège Nord Est
- Voiries (Orléans Métropole)

SAINT-MARCEAU

- Résidence Dauphine
- Gymnase Georges-Chardon / École B. Maréchal
- Stade des Montées
- MSP et crèche Saint-Marceau
- Projer urbain ouest
- Parcours running
- Île Charlemagne
- Serre du jardin des plantes
- Parvis du jardin des plantes
- Voiries (Orléans Métropole)

LA SOURCE

- Groupe scolaire Romain-Rolland
- Stade omnisport
- Piscine de La Source
- Voiries (Orléans Métropole)

INVESTISSEMENTS 2018 > 0,5 M€

Libellé programme	CA 2018
CARMES MADELEINE ZAC	4,050 M€
RENOVATION PISCINE LA SOURCE	3,606 M€
GROUPE SCOLAIRE MICHEL-DE-LA-FOURNIÈRE-CRÉATION ECOLE	3,004 M€
GROUPE SCOLAIRE ROMAIN ROLLAND	2,495 M€
CENTRE AQUALUDIQUE	1,720 M€
MAISON SANTÉ SAINT MARCEAU	1,319 M€
COMET - RELOCALISATION POLE SPORTIF	1,186 M€
REQUALIFICATION THÉÂTRE (parvis, facade)	1,095 M€
CONVENTION TERRITORIALE ARGONNE (hors Argonaute)	1,036 M€
RESTRUCTURATION MUSEUM	1,032 M€
STADE OMNISPORTS - TX MONTÉE LIGUE 2	1,028 M€
GROSSES REPARATIONS BATIMENTS SCOLAIRES 1 ^{ER} DEG	0,826 M€
RAVALEMENTS CAMPAGNE OBLIGATOIRE	0,708 M€
RÉSIDENCE DAUPHINE CHARDON	0,681 M€
ACTION DE PROXIMITÉ (CAQ)	0,679 M€
GROSSES RÉPARATIONS IMMEUBLES COMMUNAUX	0,673 M€
PARTICIPATIONS CAPITAL SEMPAT/ACTIONS	0,600 M€
ZAC BOURGOGNE	0,600 M€
RÉAMENAGEMENT CLASSES ÉCOLES	0,536 M€

**+0,7 M€ d'aménagements de proximité
 et 0,1 M€ de budget participatif**

ENCOURS DE LA DETTE

Par délibération du 11/12/2017 et dans le cadre du transfert de la compétence espace public à Orléans Métropole, la dette relative aux emprunts souscrits pour le financement des dépenses des investissements de cette compétence a été transférée à Orléans Métropole au 01/01/2018 pour un montant de 20,304 M€. Ainsi, Orléans Métropole s'est substituée à la Ville d'Orléans dans ses obligations découlant des emprunts.

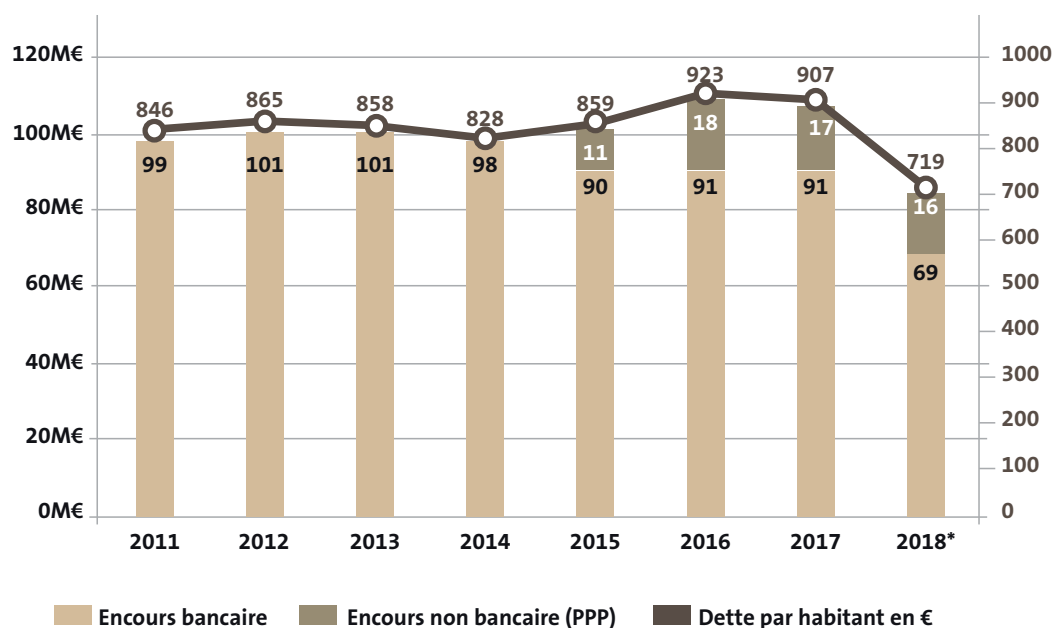
Fin 2018, et après transfert de dette, l'encours total de dette de la Ville d'Orléans s'établit à 84,9 M€ (en diminution de 2,4 M€ à périmètre constant).

Évolution de la dette bancaire

L'encours de dette bancaire de la Ville d'Orléans s'établit à 68,7 M€ à fin 2018 en diminution de 1,7 M€ par rapport à 2017 (70,4 M€ au 31/12/2017 hors dette transférée). Il est constitué de 58% de prêts à taux fixe et de 42 % de prêts à taux variables.

Évolution de la dette PPP

Fin 2018, la dette PPP pour le financement de la construction du groupe scolaire Bénédicte Maréchal et du gymnase Georges Chardon, dans le quartier Saint-Marceau, s'élève à 16,166 M€, en diminution de 0,7 M€ par rapport à 2017.



* Au 01/01/2018, la dette espace public est transférée à Orléans Métropole pour un montant de 20,3 M€.





Nous remercions les différents services et les partenaires dont les données et contributions ont servi à l'élaboration du rapport.

Direction de l'Information
et de la Communication
Juin 2019

Crédit photos :
Mairie d'Orléans et Orléans
Métropole – Jérôme Grelet –
Jean Puyo - Michaël Simon

Rédaction :
Camille Jaunet

Conception graphique :
Laure Scipion

MAIRIE D'ORLÉANS
Place de l'Étape,
45040 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 79 22 22

www.orleans-metropole.fr



#OrleansMetropole



Orléans
Mairie
